

MAGAZINE

nogent_{sur}marne

www.ville-nogentsurmarne.fr

JUILLET AOÛT 2012 | n°75 |



Bonnes vacances
sur les bords de Marne



LOISIRS

Ateliers découverte
Carré des Coignard

p. 42



LOISIRS

Bal et feu d'artifice
Port de plaisance

p. 41



LOISIRS

L'été
en bords de Marne

p. 36



OFFREZ À VOTRE CORPS CONFORT ET SOUTIEN DE RÊVE !



SOLDES



TEMPUR®, Pour un sommeil plus réparateur que jamais
www.tempur.com



Le confort unique TEMPUR® à prix exceptionnel !

Grand Litier
NOGENT
Parking privé

Lundi de 14 h à 19 h - Mardi au samedi de 10 h à 19 h.

64, Grande Rue Charles de Gaulle - 94130 Nogent-sur-Marne - 01 41 95 06 54



CENTRE INFORMATIQUE DE NOGENT

SPECIALISTE DE L'ASSISTANCE INFORMATIQUE ET FORMATION A DOMICILE

ACCES INTERNET EN LIBRE SERVICE - POINT FAX - PHOTOCOPIE - IMPRESSIONS

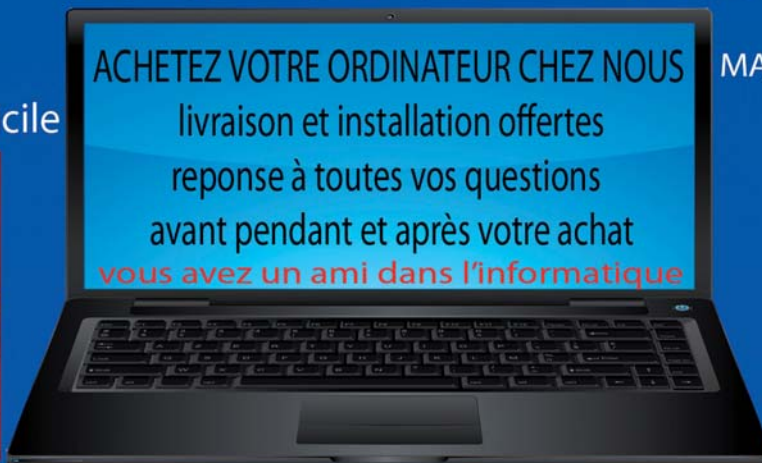
SOS ORDINATEUR

01 41 95 18 67

FORMATION
sur place ou à domicile



ACHETEZ VOTRE ORDINATEUR CHEZ NOUS
livraison et installation offertes
reponse à toutes vos questions
avant pendant et après votre achat
vous avez un ami dans l'informatique



VENTE DE MATERIEL
MAINTENANCE INFORMATIQUE



CENTRE INFORMATIQUE DE NOGENT 16, RUE PAUL BERT 94130 NOGENT SUR MARNE DU LUNDI AU SAMEDI

SOMMAIRE

En couverture, la Régate des canotiers,
organisée le 2 juin par l'Encou.

Édito	5
C'était hier	6 > 17
Cadre de ville	18 > 23
Le coin des jeunes	24 > 27
Le coin des seniors	28 > 29
Nogent, ville associative	30
Gens de Nogent	31
Acteurs économiques	33
Vivre et sortir - Culture-loisirs	34 > 47
Vivre et sortir - Sports	48 > 49
Devoir de mémoire	50 > 54
Démocratie locale	55 > 59
Prévention et santé	60
Bouche à oreille	61
Carnet	62

Le numéro 76 du magazine de Nogent paraîtra le 5 septembre 2012.

Dans notre édition de septembre 2012

- > La rentrée scolaire.
- > La rentrée culturelle, sportive et associative.

ATTENTION ! Seule Evelyne GUSTIN-BOTTON est habilitée à démarcher les publicités pour le Guide de Nogent qui paraîtra en 2011. Les ordres d'insertion sont à en-tête "Ville de Nogent" et les règlements à l'ordre du Trésor Public.

Un grand merci à nos annonceurs et à leur confiance.

Ils ont contribué à hauteur de 47 %
à l'édition et à la diffusion
de ce magazine.

Le magazine de Nogent est édité par la Ville de Nogent-sur-Marne - 01 43 24 62 00. Service communication, 4 rue du Maréchal Vaillant 94130 Nogent-sur-Marne - Tél. : 01 43 24 63 71 - Fax : 01 43 24 63 97 - Directeur de publication : Jacques J.P. Martin. Rédaction : Marie Susplugas, lemagazine@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 92 - Nicolas Sevestre, photos-reportages@ville-nogentsurmarne.fr - 01 43 24 63 47 - Rubrique "Acteurs économiques" : Evelyne Gustin-Botton. Rubrique "Vivre et sortir" : Caroline Cléménçon - 01 43 24 63 91 - com.culture@ville-nogentsurmarne.fr. - Publicité : Evelyne Gustin-Botton - 01 43 24 63 95 - lapublicite@ville-nogentsurmarne.fr. Crédit photos : Mairie de Nogent - Créa'3P - Fotolia.com - Création - Maquette : Créa'3P - 01 43 24 37 79 - Impression : Le Réveil de la Marne - 03 26 51 59 31. Tirage : 19 000 exemplaires. Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2012.

Les de l'immobilier



Qui s'y connaît aussi bien ?



CENTURY 21 Alliance Conseils
60 Grande rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT-SUR-MARNE

01 43 94 24 24
alliance.conseils@century21france.fr
www.century21allianceconseils.com

2 départements spécialisés à votre service

Transaction : vendre ou acheter

Gestion immobilière : louer ou faire gérer

Pour chaque activité, nous vous proposons une gamme complète de services personnalisés, assortis d'engagements clairs.

Nos équipes sont formées en permanence pour suivre l'évolution de nos métiers.
Rencontrons-nous.



AGENCE ALT'IMMO - 121, Grande Rue Charles de Gaulle - NOGENT SUR MARNE
01.48.73.35.35 - www.orpi.com - altimmo@orpi.com

NOGENT SUR MARNE - EXCLUSIVITE

Proche Baltard et bords de Marne, agréable maison d'environ 180m² utiles, éditée sur jardin clos et ensoleillé de 533m² composée d'un double séjour traversant ouvrant sur terrasse, salle à manger, cuisine indépendante, 3 chambres (4 possible). Atelier, garage et stationnements extérieurs. Emplacement privilégié !

Numéro 1 pour votre bien



VENTE

EXCLUSIVITÉ

ORPI

NOGENT SUR MARNE
MAISON - 6 PIECES

840.000 €
Prix d'agence nettes, hors frais de notaire
M.F. 6.8.21.15

LE + : PROCHE RER A ET BALTARD

- Terrain de 533m²
- Double séjour
- Garage et stationnements



85, grande rue
Charles de Gaulle
94130 NOGENT
SUR MARNE

01.48.77.26.26
www.laforet.com



**Pendant vos vacances,
la vente de votre bien continue...**

Beaucoup d'acquéreurs potentiels profitent de l'été pour rechercher un logement. En nous laissant les clés nous pourrions organiser les visites de votre bien.

ORPI

AGENCE BERNARD - LE SPÉCIALISTE EN IMMOBILIER LOCATIF

40, rue des Héros Nogentais - 94130 Nogent-sur-Marne - Tél. : **01 48 73 00 63** - agencebernard@wanadoo.fr - www.orpi.com



Nogent s/Marne

À 5 mn du centre ville et 10 mn du RER A, très beau 4 pièces comprenant entrée, séjour accès s/terrasse, grande cuisine aménagée et équipée, 3 chambres et sdb. Parfait état général.

LIBRE LE 15 Août 2012
LOYER CC : 1 801 € TTC
DPE : E 321



Fontenay s/bois Triangle d'or

Ensemble d'appartements de 2 ou 3 pièces.
Prestations haut de gamme.

LIBRES DE SUITE
LOYERS : NOUS CONSULTER
DPE : E 314 OU 315



Pour ce qui est de l'avenir, *il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible*

Antoine de Saint-Exupéry

LE CONSEIL MUNICIPAL du 9 juillet sera la dernière réunion de travail des élus avant les vacances d'été. Avouez que parler d'été est assez paradoxal, compte-tenu des vicissitudes météorologiques que nous traversons depuis quelques mois et qui ont quelque peu perturbé en juin notre vie et certaines animations. Mais il ne faut pas se décourager, je souhaite que les prochaines semaines vous offrent de bonnes conditions pour vous détendre, pratiquer les loisirs de votre choix, reconstituer vos réserves d'énergie, que ce soit sur un lieu de vacances ou sur nos bords de Marne.

Pour revenir au Conseil municipal du 9 juillet, j'ai souhaité inscrire à l'ordre jour des dossiers importants pour notre qualité de vie quotidienne mais aussi pour préparer et assurer un avenir qui correspondrait à nos légitimes attentes.

Les élus auront à se prononcer sur le mémorandum qui vient de conclure les discussions entre la Ville, la société Eiffage et les représentants des 30 requérants qui ont déposé, le 28 janvier dernier, un recours contentieux sur cinq des permis délivrés le 7 décembre 2011 pour réaliser le centre d'affaires Nogent – Baltard. Le 23 janvier, j'ai proposé la création d'un groupe de travail dont la mission serait d'échanger sur des évolutions possibles du projet. Depuis, le tribunal administratif a rejeté le recours contentieux pour irrecevabilité, par ordonnance du 4 mai 2012, cette décision pouvant faire l'objet d'un appel dans les deux mois suivant cette date.

Parallèlement, les membres du groupe de travail ont accepté de poursuivre les réflexions pour déboucher sur un mémorandum retenant des orientations modifiant l'affectation définitive et la programmation immobilière de l'ensemble des terrains inscrits dans le périmètre du contrat de programme. **Je tiens à reconnaître que les échanges ont été constructifs, s'appuyant sur le sens des responsabilités des membres du groupe de travail.** Si chacun respecte ses engagements, nous aurons collectivement sauvé un projet qui comptera pour l'avenir de notre ville et de notre intercommunalité, notamment au plan de l'activité économique, de l'emploi et des recettes fiscales à venir.

D'autres dossiers importants seront soumis aux Conseillers municipaux :

La promesse de vente à la commune des terrains appartenant à la SNCF, à proximité de la gare RER E. Nous pourrions ensuite y

construire un équipement sportif (dont un gymnase homologué avec gradin) ainsi qu'un ensemble regroupant des services municipaux aujourd'hui disséminés dans la ville, dans le but d'optimiser et de réduire nos dépenses de fonctionnement.

L'attribution d'une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des établissements multi-accueil collectifs municipaux petite enfance *Mandarine* et *Jardin des Lutins*.

La convention avec le département du Val-de-Marne prévoyant le transfert de propriété du parc Watteau à la Ville, ainsi qu'un accompagnement financier sur 3 ans.

Enfin, le conseil municipal donnera son avis sur :

Le projet de Plan de Déplacements Urbains de la Région Ile de France (PDUIF) et sur le document d'orientations générales préalable au Contrat de Développement Territorial « Paris Est Entre Marne et Bois ».

L'ensemble des propositions qui seront examinées le 9 juillet, sont cohérentes avec le contexte budgétaire des collectivités locales qui est marqué par la nécessité de maîtriser la dépense publique face à une baisse des dotations de l'État. Dois-je rappeler que cette exigence qui s'applique à l'Etat comme à l'ensemble des collectivités territoriales vaut également pour notre ville depuis plusieurs années ? C'est la seule méthode qui permet de maintenir la qualité des services publics sans augmenter la pression fiscale locale.

Ce qui ne nous interdit pas de rendre possible, ensemble, un avenir équitable et solidaire.

Je vous souhaite de bonnes vacances.
Bien cordialement.

Jacques J.P. Martin

Maire de Nogent-sur-Marne
Conseiller général du Val-de-Marne
Président de la Communauté d'agglomération
de la Vallée de la Marne



12
et 13
mai

Record de fréquentation pour le Festival de l'Oh !



UN GRAND SOLEIL et des animations de qualité... Il n'en fallait pas plus pour que l'étape nogentaise du Festival de l'Oh ! soit en tête des escales pour la fréquentation des croisières (2 585 billets vendus). Le public est venu nombreux, souvent en famille, profiter du cadre du port de plaisance et assister aux spectacles sur l'eau et sur terre, les péniches du *Carnaval de l'Oh !* transformant la Marne en scène à ciel ouvert. Sur la terre ferme, l'ambiance était tout aussi aquatique puisque les musiciens de *La Divagante* assuraient le spectacle et l'animation pour les petits, avec les Contes à l'Eau. Le Théâtre d'eau était quant à lui investi par le Collectif Passerelle, avec son installation de périscopes inversés et ses performances dansées poétiques et aériennes. Le thème des crues a été abordé par une exposition présentée par le musée de Nogent et par une conférence-débat sur le risque d'inondation en Île-de-France.

Cette réussite, sur l'ensemble des escales, a bénéficié au projet solidaire pour le Salvador : près de 25 000 € ont été récoltés au total. Le festival s'était invité à Nogent tardivement, à la suite de la défection d'une autre ville. Que les Nogentais se rassurent, ils le retrouveront en 2013 dans un cadre totalement refait (square Tino Rossi, promenade, terrasses) |





C'ÉTAITHIER...





UV gratuits pour les abonnées

**La beauté
sans rendez-vous...
sans vous ruiner !**

- Épilations • Soins visage
- Soins corps • Relaxation • Minceur

4, rue Paul Bert
Nogent-sur-Marne
01 48 73 69 47

**NON STOP
ET SANS RENDEZ-VOUS**
Du mardi au samedi
de 10 h à 19 h 30



© fotolia.com



Offre découverte pour les non-abonnées

ÉPILATION DES 1/2 JAMBES*

À 4,50 €

(du mardi au jeudi de 14 h à 17 h)

* Offre valable une seule fois et non cumulable, sur présentation de ce coupon jusqu'au 31 août 2012.

**Vos enfants
ont-ils des parents
suffisamment
exigeants ?**



kangourou kids

Garde d'enfants à domicile, sortie d'école... de qualité !

www.kangouroukids.fr

NOGENT / LE PERREUX - 01 77 35 83 83

ARLINEA

Création d'architecture, d'ambiance et de mobilier

Patrick COUSTET - Décorateur

Raphaële VIOLOT - Architecte DPLG

Construire - Aménager - Décorer

Études de conception et de réalisation - Dépôt des permis de construire - Suivi des chantiers

95, Grande Rue Charles de Gaulle - 94130 Nogent-sur-Marne

Tél. : 01 48 73 24 62 - arlinea@wanadoo.fr

www.patrickcoustet.com et www.raphaeleviolot.com

12
et 13
mai

Un week-end sportif



LE STADE EN FÊTE

Samedi 12 mai, le stade sous la Lune-Alain Mimoun a revêtu ses habits de fête pour faire découvrir à quelques 300 familles ses nombreux équipements sportifs. La bonne humeur et la convivialité, signatures du "sport pour tous", étaient au rendez-vous. De belles animations pédagogiques étaient mises en place, notamment dans des disciplines comme le roller. Les enfants ont également pu s'initier au tennis, à la boxe, au volley, au baseball, au foot, au rugby, etc et faire le choix pour la prochaine saison. (voir la vidéo sur le site)



À FOND DANS LA CÔTE NOGENT BALTARD

Le dimanche 13 mai, de nombreux athlètes ont pris le départ des désormais classiques épreuves du 5 et du 10 km de la course d'endurance Nogent Baltard. Sur un magnifique parcours sélectif allant du Stade sous la Lune au parc de la Maison nationale des artistes, passant devant le Pavillon Baltard, les coureurs s'en sont donné à cœur joie.

Comme l'an dernier, le comité de jumelage avait invité des coureurs : cette fois quatre Polonais de Boleslawiec ont pris le départ de la course, avec un excellent résultat puisque deux d'entre eux ont remporté la victoire dans leur catégorie. Le jumelage a également dépassé le cadre sportif, puisque ce sont les musiciens de la ville allemande de Siegburg qui ont assuré l'animation de l'événement !





13
mai

Fleurs et animaux *en fête*



LA 4^{ÈME} ÉDITION d'Animaflore a rencontré un beau succès, aidée par le soleil radieux de ce dimanche 13 mai. Les amateurs de jardins, de plantes et d'animaux domestiques ont profité pleinement de cette manifestation. Parmi la quarantaine d'exposants, le stand des chats de race de France présenté par Royal Canin a été particulièrement remarqué. L'association "Le bien-être par les plantes" a dispensé des cours de greffe d'arbre. Il était possible de glaner des conseils concernant les plantes malades sur le stand Vernature. Enfin, "Promenons-nous dans les bois" répondait aux questions sur le comportement des chiens et Vert de Ville sensibilisait les propriétaires de chiens à la propreté urbaine. Les enfants se sont amusés avec les animations de rempotage, de dessin, de vannerie et le poulailler de la Tante Margot. Ils ont également gagné des petits cadeaux en répondant au quizz Animaflore. Le conservatoire a offert au public un moment musical. Un bel après-midi convivial partagé entre amoureux de la nature !



18
mai

Jean-Michel Bazire, deux fois gagnant du Prix de Nogent



JEAN-MICHEL BAZIRE a remporté pour la 2^{ème} fois le Prix de Nogent à l'hippodrome de Vincennes le 18 mai dernier avec le numéro 2, Radjah de l'Abbaye. Ce grand driver, l'une des stars du trot à Vincennes, avait remporté le 1^{er} prix de Nogent en 2009, suivi en 2010 par Dominique Locqueneux et par Eric Raffin en 2011, tous deux également au départ de la course 2012.

Malgré un week-end de départ vers la province, 160 Nogentais se sont présentés avec l'invitation spéciale de la Ville de Nogent pour ce prix, 95 d'entre eux ont participé à la visite guidée des écuries.

Jacques J.P. Martin a remis le trophée à Jean-Michel Bazire, avant de retrouver les studios d'Équidia, la chaîne spécialisée dans le cheval et ses journalistes, pour une interview. Voir la vidéo sur le site de Nogent (aimablement mise à disposition par Équidia) |



Les



de l'immobilier



156, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent-sur-Marne

Tél. : 01 49 77 11 47 - Fax : 01 43 24 02 45

www.agentys.com / nogent@agentys.com

Premier réseau immobilier interactif, nous sommes à votre écoute pour tous renseignements concernant la vente - l'achat - la location.

Notre équipe dynamique saura vous conseiller et vous orienter dans Vos futurs projets.

Installés dans le centre-ville de Nogent, face au cinéma, nous vous accompagnerons jusqu'à l'Acte authentique devant notaire.



Immo Baltard

L'immobilier à Nogent depuis 1984 ...

110, Grande Rue Charles de Gaulle • 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Tél. : **01 48 72 44 45** agence@immo-baltard.com

Ventes • Locations • Gestion

Les plaisirs de la table



C'est encore meilleur livré à domicile par Appétits & Associés !



Vous avez le choix du menu, diététique, classique ou médicalisé, ensuite laissez vous aller au confort d'un savoureux repas préparé par nos soins et livré à votre domicile.

Un repas est à 14 €* soit 9.80 € après réduction fiscale.



CNAV
APA



Pour commander :
01 70 611 960
(prix d'un appel local)

www.appetits-associes.fr

Les spécialistes des repas de qualité livrés à domicile



**APPÉTITS
& ASSOCIÉS**

*Tarif en vigueur au 09/01/2012



Le Marrakech

Le Restaurant le Marrakech vous accueille dans un cadre typique oriental. La chef cuisinière, originaire d'Agadir vous propose une cuisine orientale aux multiples saveurs faite maison. Parmi les spécialités, le couscous boulettes, la tajine Berbère d'agneau aux 7 légumes, mais aussi les pastillas, les brochettes... Des menus (plat/dessert ou entrée/plat/dessert) et un menu enfant sont aussi proposés ainsi qu'un grand choix de plats à la carte...

Réservation pour fêtes familiales, repas d'entreprises.

20, boulevard de Strasbourg - Tél. : 01 48 76 37 75 - Ouvert tous les jours
de 12 h à 15 h et de 19 h à minuit (service cuisine jusqu'à 22 h 30).

20 mai

Le spectacle vivant dans la rue

ORGANISÉ par l'Union départementale des MJC du Val-de-Marne, la 14^{ème} édition de Vive l'art rue s'est déroulée du 13 au 26 mai. Coordonnée par la MJC Louis Lepage, l'étape nogentaise programmée le dimanche 20 mai a réussi à passer entre les gouttes, malgré les annonces météo défavorables. Les spectateurs se sont montrés enthousiastes face à une programmation mettant à l'honneur toutes les facettes du spectacle de rue tel qu'il se pratique aujourd'hui. La fanfare *Le gros tube* a posé l'ambiance festive de l'événement, avant que ne se produisent le cracheur de feu de la *Compagnie Fireman*, le *Cirque autobloquant* et le magicien mentaliste *Raoul Lambert*. Puis l'atmosphère est devenue dansante avec les compagnies *Orientaline* et *Parfum tribal*, avant que les spectacles ne reprennent avec *Anonima Teatro*, la *Muse en bouche*, les *Passeurs*, la MJC club de Créteil et *Lézard dramatik*. Des prestations d'un excellent niveau adaptées à un public de tous les âges !





26^{et}
27^{mai}

Le Moyen-Âge *en week-end à Nogent !*

RETOUR mille ans en arrière le temps d'un week-end à Nogent... L'édition 2012 des Médiévales fut un véritable succès, bien aidée par un temps splendide. Le public très nombreux, tant nogentais que venu des communes voisines, a pu faire un bond dans l'histoire et profiter des spectacles de la Compagnie du lion des Flandres, assister aux combats de soldats en armure et des tirs au canon des Chevaliers de Franche Comté. Les rapaces des ailes de l'Urga ont eux aussi marqué les esprits. Les plus jeunes étaient également à la fête avec le spectacle de magie de Perceval et du vieux sage, l'atelier de gravure sur pierre, ceux de calligraphie et de forge, le stand de maquillage, ou encore le camp d'activités de chevalerie. Le village médiéval était agrémenté de stands variés sur le thème et habité de personnes en costume d'époque, donnant presque à l'Hôtel de Ville des allures de château fort !





Les plaisirs de la table



Le Nogentais - Terrasse extérieure

Situé en centre-ville, place Sainte-Anne, le Nogentais vous accueille dans un cadre cosy ou sur sa terrasse ensoleillée, calme et intime. Plats du jour et carte sans cesse renouvelée révèlent des surprises salées ou sucrées et dès les beaux jours, la carte des salades composées. Côté vins, le restaurant propose un large éventail de crus français et étrangers.

Place Sainte-Anne (117, Grande Rue) - Tél. : 01 48 75 78 23

Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 23 h. Fermé le mardi soir et le dimanche



La Crêperie Le Menec

Sa carte laisse une large place à ses salades composées, ses galettes au sarrasin et ses crêpes sucrées. Elles peuvent être accompagnées d'une bolée de cidre rosé ou traditionnel, ou d'une bière Bretonne. Quatre menus midi et soir offrent un rapport qualité/prix très intéressant. L'équipe conviviale et dynamique est là pour vous faire passer un agréable moment de détente. Pensez à réserver votre table si vous êtes nombreux. À noter : vente à emporter (- 10 %). Un nouveau mobilier pour la terrasse d'été est arrivé. Visitez notre page Facebook "Crêperie LE MENEC"

1, boulevard de Strasbourg - Tél. : 01 48 73 62 94 - Ouvert du lundi au samedi de 11 h 30 à 15 h et de 18 h 30 à 22 h 30. Fermé le dimanche.

Brasserie Le Relais - Terrasse extérieure couverte

À deux pas du Bois de Vincennes, la brasserie Le Relais, ouverte tous les jours, propose le jeudi la fameuse tête de veau déclinée dans tous ses états, le vendredi midi la marmite du pêcheur et le dimanche midi la choucroute maison. À la carte, des viandes rouges dont la spécialité maison : l'entrecôte des Halles accompagnée de son foie gras et os à moëlle, viande d'Aubrac et son aligot (stock limité).

Le Relais est ouvert tous les midis. NOUVEAU, ouvert le soir du mercredi au samedi et soirée jazz tous les vendredis.

7, avenue Georges Clemenceau - Tél. : 01 48 73 01 80 - Ouvert 7j/7.





2 juin

Yvette Horner, reine de Nogent

TANDIS qu'Elisabeth II fêtait son jubilé en Angleterre, Nogent fêtait sa reine, celle de l'accordéon, Yvette Horner.

Arrivée dans une splendide voiture de collection, Yvette a inauguré le square qui porte son nom au restaurant-guinguette *Le Val de Beauté*. C'est entourée de Jacques J.P. Martin et de Ludovic Leriche, propriétaire des lieux, qu'elle a dévoilé la plaque symbolisant ce square. De nombreux amis du monde de



Yvette embrasse le drapeau tricolore.



Luna accueille Yvette avec des fleurs.

l'accordéon, de la musique et du spectacle, dont Marcel Azzola avec lequel elle a fait de nombreux galas, assistaient à l'événement. Après les mots d'accueil et d'amitié du maire de Nogent, Yvette a déclaré : « *Je me sens ici chez moi, entourée d'amis que j'aime. Nogent est et restera dans mon cœur.* » C'est au son de la célèbre chanson *l'Accordéoniste*, interprétée par Jo Privat Jr et Muriel, que s'est terminée cette chaleureuse inauguration. Le soir, les Nogentais étaient conviés au bal musette, le square était comble et l'ambiance garantie !

Travaux dans la ville



RUE LEQUESNE

L'enrobé sur la chaussée a été entièrement refait, de la rue de Plaisance à la rue Thiers.



ESPACE PUBLIC DE LA PETITE ITALIE

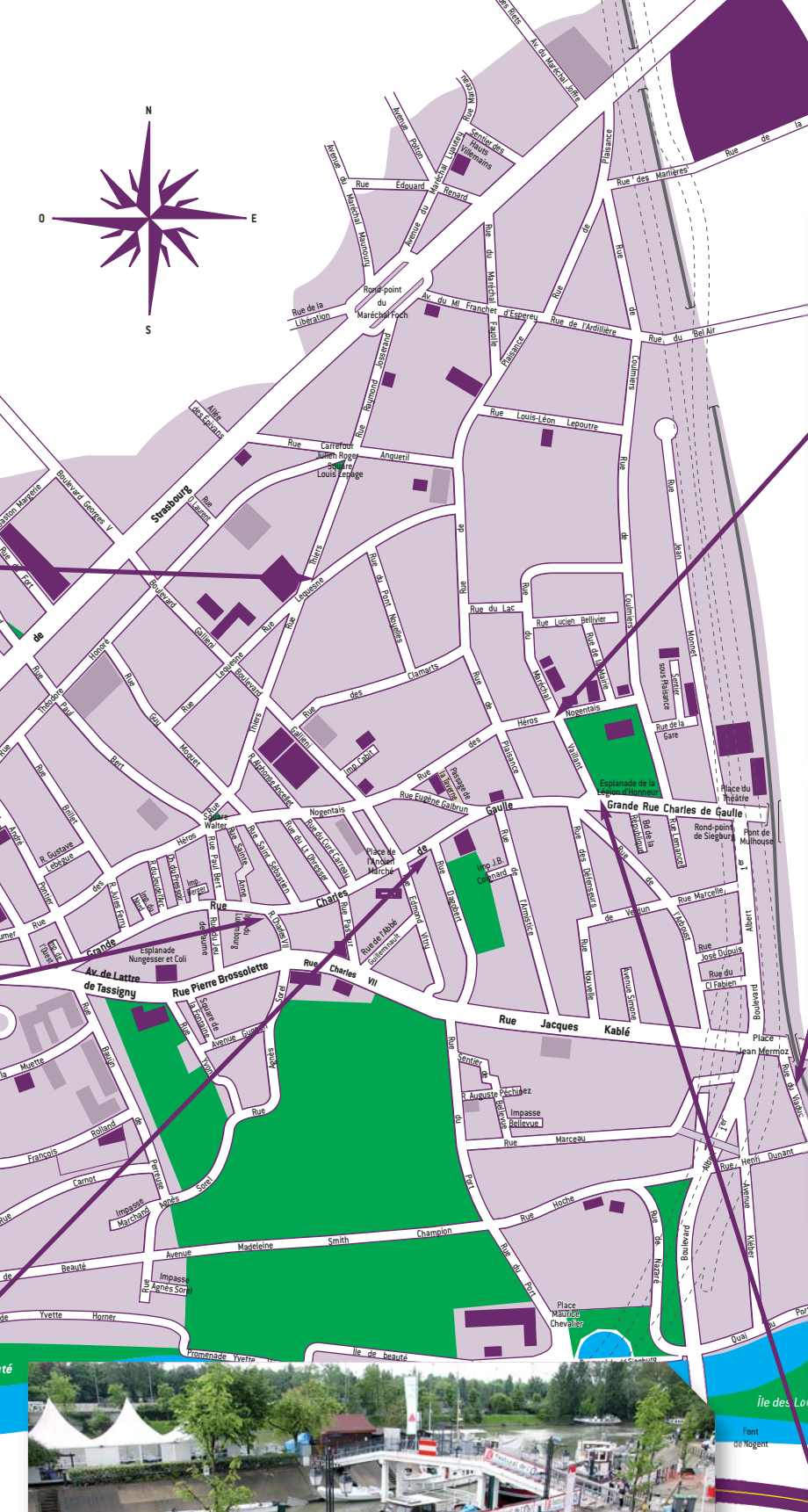
L'aménagement est terminé depuis le 15 juin, après 11 semaines de travaux comme prévu initialement (lire aussi page 21). Les commerces s'installent petit à petit, l'inauguration officielle est programmée dans le courant du mois de septembre.

TRAVAUX :
EN CAS DE DIFFICULTÉS,
CONTACTER LE SERVICE VOIRIE
AU 01 43 24 63 37



GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE

Le quai de bus, face au kiosque de la place de l'Ancien marché, a été refait aux normes d'accessibilité, la Ville en a profité pour élargir le trottoir ce qui offre plus de confort aux piétons et donne de la profondeur à la perspective. Les pavés sont issus de récupération.



RUE DU MARÉCHAL VAILLANT

La chaussée a été entièrement refaite, sur le tronçon allant de la Grande Rue Charles de Gaulle à la rue des Héros Nogentais.



RUE DU VIADUC

L'enrobé sur la chaussée a été entièrement refait.



GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE

Un aménagement de sécurité pour les piétons a été réalisé (entre le monument aux morts et le Monoprix). Un îlot central réduit la longueur de la traversée avec un refuge intermédiaire. Les deux arrêts de bus de part et d'autre de la rue ont été mis aux normes d'accessibilité.



SQUARE TINO ROSSI

Les travaux avancent. Les pavés sont posés et l'aménagement devrait être terminé pour la fête du 13 juillet et pour que les promeneurs et les plaisanciers profitent de cette promenade pendant l'été.

PPRMT

Un avis favorable
de la commission d'enquête

LA COMMISSION d'enquête a rendu un avis favorable au Plan de Prévention du Risque de Mouvements de Terrain différentiels (PPRMT) lancé en 2001 par arrêté préfectoral, sous trois réserves. Celles-ci portent sur la prise en compte des améliorations proposées par les services de l'État à l'issue de la consultation des collectivités locales ; le contrôle des travaux effectivement exécutés ; l'impact de l'urbanisation en cours sur la vulnérabilité des constructions existantes.

Le PPRMT concernera trente-trois communes du Val-de-Marne, dont Nogent. Il sera effectif au cours de l'été (lire *Le Magazine de Nogent*, n° 73, p. 19).

Le rapport est consultable sur le site de la Ville : www.ville-nogentsurmarne.fr/pprmt |

Soigner les arbres sur
les voies départementales

LE CONSEIL GÉNÉRAL va entreprendre, pendant la période estivale, les travaux indispensables de taille sur les arbres qui bordent les routes départementales (300 km). La plupart des communes du Val-de-Marne sont concernées par ces interventions annuelles.



Une nouvelle démarche a été entreprise par la direction des Espaces Verts et du Paysage afin que ces gestes indispensables et leur potentiel impact sur la nidification des oiseaux

en milieu urbain soient compatibles. Une étude est en cours avec des associations de protection des oiseaux comme la LPO. Dès cette année, la taille a été reportée de mai à juillet et le choix de remplacement des arbres, quand cela est nécessaire, se portera sur des arbres en rideau qui abritent peu d'oiseaux et aucune espèce protégée. Cette évolution progressive des méthodes de gestion de l'arbre urbain est innovante, quoique limitée par les contraintes urbaines |

Pour sauver
les marronniers

LE CAMERARIA OHRIDELLA est un petit lépidoptère dont la chenille ravageuse est appelée mineuse ou teigne minière du marronnier. Cet insecte qui était inconnu de la science avant les années 1980 est en quelques années, pour des raisons inconnues, devenu ravageur, infestant des millions de marronniers dans presque toute l'Europe occidentale, provoquant le dessèchement prématuré du feuillage prématurément en été.



L'Île-de France et Nogent n'échappent pas à cette chenille ravageuse et nos marronniers ont triste mine dès le début de l'été depuis plusieurs années. Pour tenter de remédier à cette situation, le service des espaces verts a fait procéder à deux traitements, le dernier en date le 21 mai dernier. Un produit non dangereux a été pulvérisé entre 5 et 6 heures du matin, pour éviter tout désagrément envers les riverains, sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville et au stade sous la lune Alain Mimoun. Si le résultat s'avère concluant, ce traitement sera renouvelé l'an prochain et étendu aux autres marronniers dans la ville. Les Nogentais qui ont des marronniers dans leurs jardins peuvent prendre contact avec le service des espaces verts au 01 43 24 62 92 |

Un nouveau parc
à Nogent en 2013

UN NOUVEL ESPACE vert viendra agrémenter notre ville en 2013. Il s'agit d'un Espace Vert Intérieur Protégé (EVIP) de 2 000 m², situé dans l'ancienne propriété Legendre-Chéron rue Jacques Kablé. Le 29 mai, au nom de la Ville de Nogent, Jacques J.P. Martin a signé l'acte d'achat de l'ancien parc de la maison Legendre-Chéron, protégé au plan d'occupation des sols, pour la somme de 600 000 €, avec un premier versement de 190 000 € et une entrée en jouissance prévue au printemps 2013. L'objectif est de réaliser dans cet espace un arboretum et un jardin des simples, pour en faire un lieu de nature pédagogique, ouvert aux scolaires et aux centres de loisirs en semaine, accessible au public le week-end. L'accès se fera par un porche sous l'immeuble en cours de construction rue Jacques Kablé. Ce nouveau parc sera nommé Legendre-Chéron, en respect de l'engagement pris auprès des familles Chéron qui souhaitaient qu'il soit utilisé par les scolaires. Ouverture prévue à l'automne 2013 |



Le Pavage de l'espace public de la Petite Italie



L'ARCHITECTURE de l'ensemble immobilier de la *Petite Italie* s'inspire de celle que l'on retrouve dans la région du Val Nure, jumelé avec Nogent-sur-Marne. Le maître d'œuvre désigné par la Ville pour concevoir les aménagements urbains situés aux abords de ces nouvelles constructions a recherché pour l'espace public un matériau noble en harmonie avec les façades colorées de la résidence. Le choix s'est porté sur un pavé en granit jaune tacheté parfaitement adapté à l'ambiance souhaitée dans cet aménagement au cœur du centre-ville.

C'est donc ce type de matériau qui a été intégré au cahier des charges qui a permis d'engager une consultation d'entreprises en vue de l'attribution du marché de travaux. Le projet était complexe, il prévoyait un appareillage très précis en cerces requérant 4 modules de pavés différents en 8 centimètres d'épaisseur sur les trottoirs et en 10 centimètres d'épaisseur sur la chaussée. Les producteurs européens (France et Portugal) sont moins équipés que les producteurs chinois - qui ont de très grosses unités de production - pour fabriquer des modules non-standards, ce qui entraîne des prix plus élevés (+ 40 à + 52 %). De plus, le granit jaune choisi est relativement rare en France. Il est plus répandu au Portugal, mais ces dernières années il s'avère que la qualité est hétérogène et donc peu fiable. Un certain nombre de sinistres sont en cours avec ce type de granit en raison de sa porosité et de sa friabilité, notamment en cas de gel. À ce jour, aucun problème de ce type n'est à déplorer sur le granit chinois du type de celui qui est posé à

Nogent. Voilà pourquoi les pavés de Nogent ont été achetés, par l'entreprise retenue pour exécuter les travaux, en Chine.

Afin de limiter au maximum les émissions de CO₂ liées au transport routier, l'ensemble des matériaux a été acheminé par voie fluviale du port du Havre à Gennevilliers |

Tentative de vol des câbles au stade

DEPUIS DES MOIS les médias annoncent de nombreux vols de câbles pour la récupération des métaux. Dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 mai dernier, vers 3 heures du matin, c'est ce qui a failli se produire dans l'enceinte du stade Sous la Lune Alain Mimoun.

Des individus se sont introduits dans le stade et ont sectionné les câbles enterrés dans le but de récupérer du cuivre. Finalement rien n'a été volé, grâce à l'intervention rapide de la police municipale sur le site, alertée par l'arrêt de la caméra de vidéo-protection. Les voleurs se sont enfuis en laissant sur place une partie de leur matériel, mais les câbles suivants ont été touchés : câbles d'alimentation de l'éclairage à led périphérique, câble de commande des candélabres, câble d'alimentation de la caméra, câble d'alimentation de l'éclairage du terrain de handball, câble d'alimentation du coffret entre le terrain de handball et les tribunes.

La réparation provisoire des réseaux a pu être faite dans la journée du 18 mai par les différents prestataires. Une évaluation de la réparation définitive est en cours. Suite à cette dégradation, il a été décidé de laisser un éclairage led allumé toutes les nuits, ce qui représente un faible coût, afin de sécuriser le site et permettre à la caméra de vidéo-protection une meilleure visibilité |

Majoration de 30 % des droits à construire : *pour ou contre ?*

EN MARS DERNIER, le Parlement a voté une loi instituant (pour 3 ans) sur la majorité du territoire français la majoration de 30 % des droits à construire. Les collectivités territoriales dotées de la compétence urbanisme ont la possibilité de mettre en œuvre ou de s'opposer (pour tout ou à partie de leur territoire) à l'application de ce dispositif.

Pour cela, le maire et la municipalité souhaitent avant toute décision préparer une information qui sera diffusée et mise à la disposition du public pour consultation. Ensuite, le Conseil municipal, après en avoir débattu, et avant la date butoir du 23 décembre 2012, votera un projet de délibération fixant la position de la Ville vis-à-vis de ce dispositif.

Le planning prévu est le suivant : le vote d'une délibération du Conseil municipal le 9 juillet fixera les modalités d'information du public, cette information débutera mi septembre et le Conseil municipal délibérera en décembre 2012 pour arrêter la position de la Ville de Nogent |

Vivre l'été dans une ville propre

PROFITER de l'été à Nogent, c'est flâner dans les rues, profiter des espaces verts et fleuris, s'arrêter sur les terrasses des cafés, se balader en bord de Marne. Tout cela serait encore mieux si les incivilités de toutes sortes ne venaient pas polluer notre environnement. Quelques rappels indispensables.

HALTE AUX DÉJECTIONS CANINES

L'article ci-contre fait un point de la situation. Mais attention aux récalcitrants, l'arrêté municipal n° 02/25 du 28 janvier 2002 rappelle les règles d'hygiène à respecter quand on sort son animal de compagnie. Ainsi les propriétaires d'animaux domestiques doivent impérativement ramasser les déjections sur la voie publique, sous peine d'amende. Selon le Code de la santé publique, il s'agit d'une contravention de 3^{ème} catégorie pouvant atteindre 450 € (décision du tribunal de police). La police municipale peut verbaliser.

RESPECTER LES HORAIRES DE SORTIE DES CONTAINERS DE DÉCHETS

Les containers de déchets ménagers doivent être sortis, la veille des jours de collecte au plus tôt à 19 heures. Rien n'est plus déplaisant que des trottoirs envahis par les conteneurs, de plus ils gênent la circulation des piétons (fauteuils roulants, poussettes, etc.) et génèrent des odeurs en cas de forte chaleur.

POUR LES ENCOMBRANTS, APPELER LES SERVICES DE RAMASSAGE

La Communauté d'agglomération a mis en place un nouveau mode de collecte. Il faut contacter le **0 810 293 293** pour programmer le ramassage, votre interlocuteur vous fixe un rendez-vous. Déposer les encombrants la veille à partir de 19 heures (1 m³ au maximum).

HALTE AUX MÉGOTS SUR LES TROTTOIRS

L'interdiction de fumer dans les cafés, restaurants et autres lieux publics a pour conséquence l'arrivée de mégots écrasés en nombre sur les trottoirs. Il existe pourtant des solutions : cendriers collectifs aux portes des établissements ou cendriers de poche !

Déjections canines

C'est mieux, mais peut encore mieux faire !

AVANT D'ANIMER UN STAND SUR LE SITE D'ANIMAFLORE, DONT L'UN DES OBJECTIFS EST LA SENSIBILISATION DU PUBLIC AU COMPORTEMENT DES ANIMAUX DANS LA VILLE, L'ASSOCIATION VERT DE VILLE EST INTERVENUE DANS LES RUES DE NOGENT.

DU 9 AU 12 MAI, les équipes de Laurent Guerrier sont allées à la rencontre des propriétaires de chiens dans les rues, aux heures de sorties "hygiéniques", matin et soir. Une façon d'être en contact direct avec les réalités du terrain. Plus précisément, les rencontres avaient pour but non seulement de sensibiliser et de convaincre de l'effort demandé en matière de propreté urbaine, c'est-à-dire de ramasser, mais aussi de recueillir les réflexions et attentes des promeneurs à six pattes.

LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

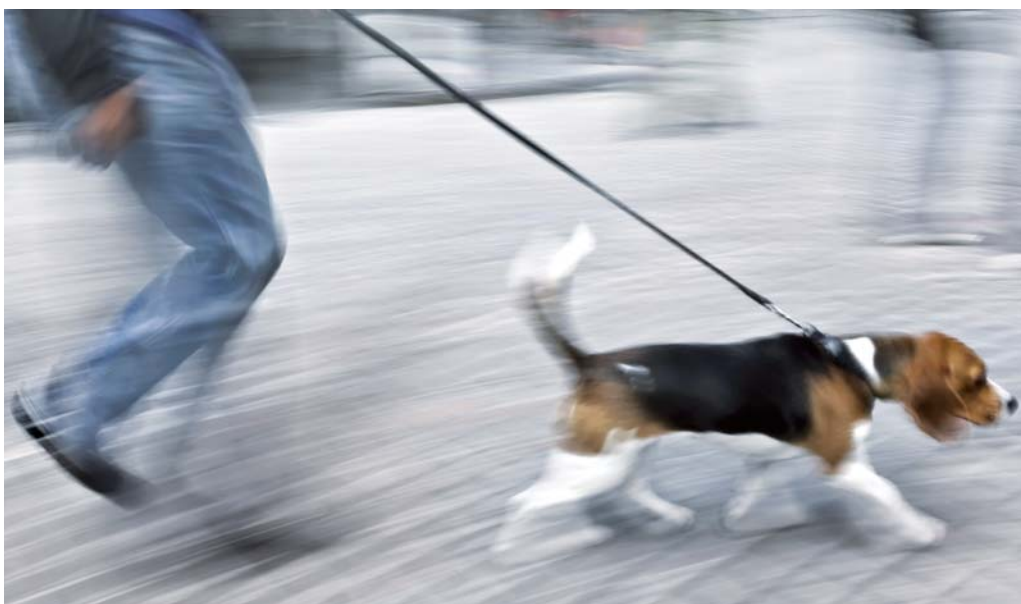
L'équipe *Vert de Ville* s'est rendue dans les secteurs signalés comme "points noirs" par le service propreté de la Ville. Le message transmis était accompagné d'un dépliant rappelant la réglementation en vigueur, des moyens mis à disposition dans la ville (sacs, caninettes) et de la distribution d'un kit de ramassage des déjections canines. Cette sensibilisation s'est poursuivie sur le stand d'Animaflore le 13 mai, l'objectif étant que chaque propriétaire de chien devienne un relais citoyen dans la ville.

LES REMARQUES ET PROPOSITIONS

Dans ses conclusions, *Vert de Ville* souligne que la ville est bien équipée de distributeurs de sacs, bien répartis sur le territoire, et de corbeilles de rue en nombre suffisant. L'incivisme persistant est donc plus une question de savoir vivre et de mauvaises habitudes. Cet incivisme persiste plus dans des ruelles et des sites un peu cachés, à l'abri des regards et à des heures tardives. Deux propositions ont été faites : installer quelques anneaux à la porte des commerces qui interdisent l'entrée aux chiens, pour faciliter les achats et mettre des kits propreté à disposition des clients dans certains commerces (achats quotidiens).

LAISSONS LA CONCLUSION À LAURENT GUERRIER :

« Les rues semblent plus propres que par le passé, ce qui semble prouver que les mesures de sensibilisation des maîtres de chien et les mesures prises sur le terrain ont porté leurs fruits. Je rencontre chaque année de plus en plus de personnes, sacs à la main, ramassant les déjections. Mais il y a encore des réticents, il ne faut pas relâcher nos efforts. » !



Redonner sa qualité environnementale à l'Île des Loups : *un enjeu durable pour le territoire*

BERGES DÉGRADÉES, végétation inadaptée à la Marne et réseau d'assainissement vétuste : l'état

écologique de l'Île des Loups est préoccupant. Située sur le territoire du Perreux et de Nogent, l'île est aujourd'hui au cœur d'un vaste projet de requalification piloté par la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne et soutenu par le Conseil général du Val-de-Marne, la Région Île-de-France et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Pour trouver les solutions les plus adaptées et les moins onéreuses, la Communauté d'Agglomération a choisi de faire appel à l'association val-de-marnaise *Au Fil de l'Eau* dont la vocation est de défendre les espaces naturels fluviaux, mais aussi de promouvoir l'insertion par des chantiers d'insertion. Financées à plus de 60 % par la Région et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les études ont été lancées l'été dernier. Elles sont aujourd'hui bien avancées et précisent l'avenir écologique de l'île, qui possède une partie publique, mais aussi des parties privatives habitées. La quinzaine d'iliens a d'ailleurs été associée aux études et soutient le projet. Comme aime le dire Jean-Louis Achart, président d'*Au Fil de l'Eau*, celui-ci pourrait être résumé ainsi : « *Laisser la nature faire en lui donnant des directions* ».

PROTÉGER LES BERGES ET LA FAUNE

Depuis plusieurs années, les berges de l'Île des Loups subissent régulièrement les assauts des crues de la Marne et, surtout, du "batillage" (remous provoqués par le passage des bateaux). Une érosion qui risque de causer, à terme, des dégradations irréversibles. Pour préserver l'état naturel des berges, *Au Fil de l'Eau* préconise une re-végétalisation appropriée des rives avec des espèces typiques d'une forêt alluviale (frênes, aulnes, épis, talus...), ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Ce constat est d'ailleurs valable pour l'ensemble de l'île, sur laquelle

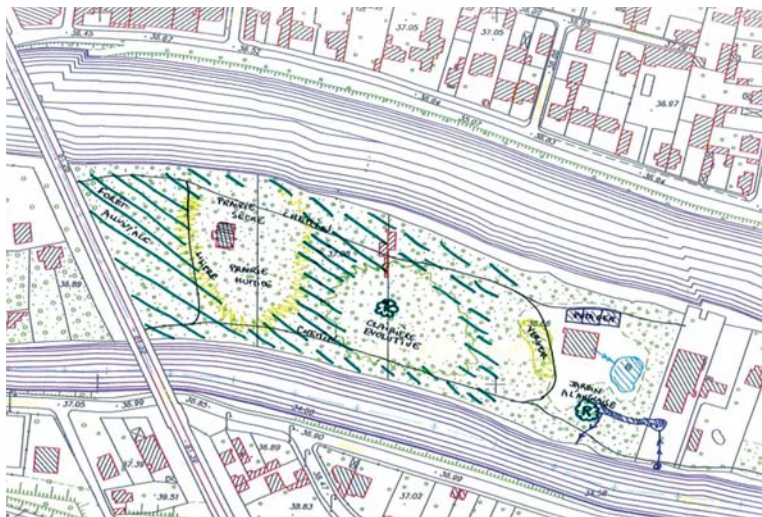
marronniers, érables, faux acacias et peupliers foisonnent. Il est également urgent de reconstituer des lieux de vie pour les poissons, l'état piscicole actuel étant jugé médiocre.

LA CRÉATION D'UN SENTIER DÉCOUVERTE

Le projet conduit par la Communauté d'agglomération dépasse largement le cadre de la simple requalification. La partie publique, au centre de l'île, accueillera un parcours pédagogique destiné aux écoliers. Cette zone nogentaise, mais située sur le territoire du Perreux, présente déjà un intérêt écologique... pour l'instant non exploité. Un grand nettoyage est dans un premier temps nécessaire. À terme, le sentier découverte traversera des stations d'observation, une claière évolutive, une prairie humide de 180 m², une prairie sèche et une forêt alluviale. Enfin, un bâtiment rénové accueillera le "Centre d'interprétation de la Marne". Élément central du projet, il proposera des espaces d'animation (jardinage, cueillette...) et des espaces d'observation (jardins à l'anglaise et à la française, potager, verger...).

LA GESTION DES EAUX USÉES

En ce qui concerne l'assainissement, les iliens sont tenus d'améliorer leur système. Des solutions répondant à la situation spécifique de l'île – raccordement au réseau collectif, station autonome, voire bateau-pompe de relevage – sont à l'étude





Les talents nogentais à l'honneur

LA SCÈNE WATTEAU a fait salle comble le samedi 12 mai pour découvrir 64 jeunes pleins de talents, seuls ou en groupe. Musiciens, danseurs,

chanteurs, écrivains... tous ont enchanté le public par leur énergie et leur créativité lors de cette soirée organisée par le Pôle jeunesse.

Fédérateur auprès des collégiens, celui-ci avait pour objectif de promouvoir ces jeunes venus de tous les établissements scolaires de la ville.

Pendant plus de deux heures, le théâtre a vibré

dans une ambiance survoltée. Le Jazz Band du Conservatoire a accueilli le public et animé le cocktail. Le maire et plusieurs de ses adjoints ont assisté à l'événement, ravis par tant d'enthousiasme !

En savoir plus :

www.ville-nogentsurmarne.fr/talents-nogentais

Les Enfants de Metulla découvrent notre région

À L'INITIATIVE de la Ville de Nogent, par l'intermédiaire du Conservatoire municipal Francis Poulenc et en partenariat avec le Comité de jumelage et la Maison de la culture juive, un groupe d'enfants musiciens de Metulla, ville du nord d'Israël avec laquelle Nogent entretient une relation d'amitié, était accueilli dans notre ville pour une dizaine de jours. Ils étaient accompagnés de leur professeur de musique et d'une représentante de la municipalité de Metulla, et logés dans des familles nogentaises qui leur ont réservé le meilleur accueil.

En dehors des activités organisées pour eux par le Conservatoire municipal Francis Poulenc, (évoquées dans le précédent numéro de Nogent Magazine), les enfants étaient pris en charge quotidiennement par la Maison de la culture juive qui avait décidé de leur offrir un séjour inoubliable : au programme, visite en *open tour* de la capitale : le musée Grévin, la Tour Eiffel avec pique-nique au Champ de Mars, l'Opéra de Paris, la Cité de la Musique, les grands magasins et les Champs Élysées, mais également le quartier du Marais, la Place des Vosges avec une halte de recueillement au Mémorial de la Shoah... Le séjour s'est terminé par une longue journée à Eurodisney où les enfants émerveillés ont pu assister à la célébration du 20^{ème} anniversaire. La Maison de la culture juive n'ouvrira ses portes que dans quelques mois mais l'association est déjà très active et n'hésite pas à s'investir sur le plan local. Elle propose de nombreux événements, spectacles, cours, activités, sorties, projections, voyages... qui rencontrent un vif succès et sont accessibles à tous ceux qui connaissent ou veulent découvrir la culture juive !

Les violons de Guy Môquet au Casino de Paris



LE 11 AVRIL dernier, 115 élèves violonistes de l'école Guy Môquet se sont produits sur la scène du Casino de Paris à l'occasion de la 2^{ème} édition des *Orféeries*, un événement musical organisé par l'association Petites mains symphoniques et Drapos. Lors de ce concert, plus de 300 enfants et adolescents passionnés de musique ont joué sur scène en compagnie de leurs professeurs ou parrains. Des artistes aussi prestigieux que Didier Lockwood et Sarah Nemtanu, violoniste soliste de l'Orchestre national de France se sont produits aux côtés des enfants. Les jeunes ambassadeurs de l'école Guy Môquet ont préparé ce concert avec leur professeur Marie-Laure Paradis, qui enseigne le violon à tous les élèves qui entrent en maternelle et le violoncelle à ceux qui arrivent en cours de scolarité, soit 420 enfants au total.

Cette prestation des jeunes violonistes de Guy Môquet a été vivement appréciée par le maire de Nogent, présent lors du concert : « *Qui aurait pu imaginer il y a quelques années que les élèves de Guy Môquet se produiraient avec autant d'assurance sur la scène du Casino de Paris. Juste récompense pour le travail opiniâtre de l'équipe pédagogique et de Madame Paradis. L'initiative qu'ils ont eue la bonne idée de lancer a été et sera soutenue par la Ville car en dehors de l'éveil et de l'apprentissage en groupe collectif d'un instrument et de la musique, elle a l'avantage de développer chez les enfants le sens du collectif, des solidarités avec en prime une approche de la cohésion sociale. Merveilleuse aventure pour toutes et pour tous et pour les familles qui s'impliquent elles aussi.* » !

Les élèves de Paul Bert font le mur... en peinture !

FAIRE LE MUR est rarement un projet d'école. Mais dans ce cas, il s'agissait de peindre un mur de la cour aux couleurs de bords de Marne dans le cadre d'un projet d'éducation artistique. À l'origine, une collaboration de longue date entre des professeurs de l'école et le Musée de Nogent, presque voisins, s'était déjà révélée fructueuse avec les interventions de l'artiste peintre Leïli Monnet. Mais cette année, pour la première fois, c'est toute l'école élémentaire [13 classes] qui a bénéficié de ce partenariat, sous l'impulsion de la nouvelle directrice Mme Morin-lundt, qui voulait faire du projet « une action phare du projet d'école, pour fédérer l'ensemble des élèves autour d'une même action : un travail autour de l'histoire des arts, mêlant peinture, architecture et production d'écrits. »

En début d'année scolaire, toutes les classes sont allées observer les bords de Marne. Ce fut l'occasion pour les élèves de questionner leurs futures représentations : quelle est la couleur de l'eau, comment représenter un reflet, la rive, les arbres... ? Les séances suivantes se sont déroulées au musée pour mettre en pratique ces observations, au pastel, à la peinture, à partir de photographies ou "de mémoire". Enfin, à l'école, l'artiste a invité les élèves à dessiner sur des grands formats, puis chacune des classes s'est attaquée au mur. Le résultat, une superbe réalisation a fait l'objet d'un vernissage le 23 juin, en présence des élus de la ville.

La fête de fin d'année avait aussi pour thème les bords de Marne : la pièce *La Guinguette de Paul Bert* a été jouée à La Scène Watteau les 11 et 18 juin !



Autour du Court à la MJC



LE 30 MAI, les apprentis acteurs de la classe de CM1 Val de Beauté et du centre de loisirs Paul Bert ont assisté avec enthousiasme à la projection du film et des courts-métrages auxquels ils avaient participé. Initiés aux secrets des trucages cinématographiques dans le cadre du projet Méliès, conduit par la MJC Louis Lepage en partenariat avec la Ville de Nogent, ils ont bénéficié de l'expérience de la réalisatrice Juliette Loubières et du photographe-vidéaste Sébastien Loubatié !

Week-end détente

LE PÔLE Jeunesse organise pour les 11-17 ans un mini séjour à la Base de Loisirs de Buthier-Sports et aventure du 1^{er} au 3 août. Douze places sont prévues, pour un tarif de 40 € !

Savoir jouer, mais aussi écouter !

LA MISSION de formation des jeunes musiciens du conservatoire Francis Poulenc ne s'arrête pas à l'apprentissage du solfège et des instruments. Preuve en est avec le programme mis en place cette année, qui a permis à des groupes d'élèves de participer à des sorties artistiques. Après être partis à la recherche des musiciens du temps du Roi Soleil à la Cité de la Musique de la Villette, les enfants de 9 à 14 ans ont eu le privilège d'accéder à la salle Pleyel pour assister à un concert pédagogique. Ils ont pu apprécier le répertoire éclectique allant de Mozart à *Harry Potter*, interprété par l'Orchestre de Paris. Les professeurs avaient bien entendu préparé leurs élèves pour qu'ils puissent au mieux percevoir les œuvres jouées. Car, devenir un bon musicien implique d'être également un auditeur intelligent !



Un jeu Wataï

TRÈS POPULAIRE chez les enfants, la crapette voit son principe repris dans le jeu Wataï, qui y ajoute quelques subtilités. Une boîte de cartes est prévue pour quatre joueurs, mais pourra être complétée par une seconde de couleur différente, pour aller jusqu'à huit participants.

Chacun dispose d'un tas de cartes qui lui est propre. Il en dépose 5 visibles devant lui, en pioche 13 dont il ne connaît pas la teneur, et constitue un pot avec le reste. Ensuite, tout va très vite, car les joueurs disposant de cartes «start» peuvent les mettre sur le tapis puis se délester peu à peu de leur jeu, en respectant les couleurs et un ordre croissant des chiffres des cartes numérotées de 2 à 9.

Très ludique, jouant sur la réactivité, ce jeu prend fin dès que l'un des joueurs a terminé son pot et crie Wataï !

À découvrir à la ludothèque Topoline.
Maison des Associations, 5-9 rue Anquetil
Tél. : 01 41 95 09 69.
www.ludo-vm.fr



Les élèves apprennent à dribbler

LE 4 MAI dernier, une rencontre amicale de basketball a opposé des élèves des écoles Val de Beauté et Léonard de Vinci. Cette animation était organisée par le service Sport-Jeunesse en partenariat avec le Nogent Basket Club. Les deux établissements ont reçu un kit basketball junior composé de ballons et de DVD pédagogiques qui permettront aux enseignants de poursuivre la pratique de ce sport dans la cour de l'école. L'an prochain, ce partenariat sera proposé aux écoles Paul Bert et Guy Môquet



Mission locale des bords de Marne Nouvelle présidente



THÉRÈSE-MARIE Thomé, adjointe au maire, conseillère d'agglomération, a pris la présidence de la Mission locale des bords de Marne depuis le 2 avril, pour une durée d'un an.

La Mission Locale est une association qui a pour finalité la mise en œuvre des dispositifs publics liés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Ses conseillers assurent l'accueil individualisé et l'accompagnement des 16/25 ans en matière d'emploi, d'orientation, de formation, de mobilité internationale. La structure apporte également des conseils et des outils pour la vie quotidienne : logement, santé, culture, citoyenneté

8, rue des Corluis, 94170 Le Perreux sur Marne - Tél. 01 48 71 20 00 - www.mission-locale-bordsdemarne.org

Le Conseil des jeunes Nogentais *Un parcours citoyen*

LE CONSEIL des jeunes Nogentais (CJN) a mis en place un parcours citoyen. Ce projet avait pour but de découvrir les institutions où sont prises les décisions qui impactent notre quotidien et d'en comprendre leur fonctionnement. À cette occasion, les jeunes ont eu la possibilité de visiter le Sénat en novembre dernier (cf. n° 72) et de découvrir le rôle de la commune lors d'une visite de l'Hôtel de Ville en janvier (cf. n° 73). Forts de cette intéressante expérience, ils ont souhaité mettre en place d'autres visites, comme l'Assemblée nationale et le Parlement européen.

ASSEMBLÉE NATIONALE

La visite des jeunes au Palais Bourbon, où siège l'Assemblée nationale s'est déroulée le 11 avril à l'invitation du député Gilles Carrez. Son assistant parlementaire les a guidés. Après avoir visionné un film présentant les différentes institutions françaises, ils ont pu découvrir la salle des pas perdus, le salon Delacroix, la salle Casimir Perrier ou encore le vestibule de la bibliothèque. La visite s'est terminée par l'hémicycle, ce haut-lieu de notre démocratie, alors en attente des élections législatives qui ont renouvelé en juin les 577 députés qui siègent à l'Assemblée.

LE PARLEMENT EUROPÉEN

Le mini-séjour à Bruxelles s'est déroulé du 16 au 18 avril et a finalisé le parcours citoyen avec la visite du Parlement européen. Dix jeunes du CJN et

de l'Espace ados (Xiaohan, Mégane, Alexandre, Thomas, Yves, Hamza, Marc, Mélanie, Charlotte, Julie) accompagnés de deux animatrices du Pôle Jeunesse faisaient partie du voyage. Grâce aux informations de l'audio-guide, le groupe a pu apprendre par exemple que l'Espace Léopold, ce complexe de bâtiments parlementaires construit entre 1988 et 1992, abrite la majeure partie des travaux du Parlement, mais que le siège de celui-ci se situe à Strasbourg. Ces trois jours leur ont aussi permis de visiter différents quartiers de la capitale belge : l'Îlot sacré, le Béguinage... Les jeunes avaient préparé en binôme la visite d'un quartier et devaient le faire découvrir à l'ensemble du groupe !



Drogue-tabac, j'en veux pas ! *Les addictions vaincues par K0*



DANS LE CADRE de l'opération *Drogue-tabac, j'en veux pas !*, lancée par la municipalité en 2002, dix classes de CM1 et CM2 – soit environ 270 enfants – ont été sensibilisés cette année aux méfaits de ces substances nocives. En complément d'une information théorique, assurée dans les écoles par Chantal Letouzey de Bruyne, adjointe au maire chargée de la prévention, et Dominique Trabet, les éducateurs du service Sport-Jeunesse ont utilisé la pratique sportive pour faire prendre conscience aux enfants des effets des drogues sur l'organisme.

PRISE DE CONSCIENCE PAR LE SPORT

Pour cette 10^{ème} édition, trois sessions ont été mises en place, autour du basket, de la boxe et de la pétanque, en collaboration avec le Nogent Basket club, le Punching Boxe de Nogent-Le

Perreux et l'Amicale Club des Boulistes. Encadrés par Karim Helal, des élèves de CM2 ont, par exemple, participé à des mises en situation autour de la boxe française : au cours d'un jeu, les règles étaient modifiées à l'insu de certains qui, par conséquent, perdaient systématiquement. L'occasion d'éprouver un sentiment d'exclusion que peut aussi causer la prise de drogue.

UNE CÉRÉMONIE DE CLÔTURE ANIMÉE

Le 15 mai, à La Scène Watteau, les élèves ont présenté les travaux thématiques réalisés en classe, interprété des saynètes de théâtre et se sont affrontés lors de questionnaires et jeux sportifs. Sur le podium cette année : parmi les CM1, les classes de Mme Narbonne (1^{ère} - Saint-André), Mme Recouder (2^{ème} - Léonard de Vinci) et

M. Toanen (3^{ème} - Léonard de Vinci) ; parmi les CM2, les classes de M. Herpson (1^{ère} - Guy Môquet), Mme Pesier (2^{ème} - Paul Bert) et M. Safar (3^{ème} Val de Beauté).

L'opération était parrainée par Kevin Malbeck, auréolé des titres de champion du monde junior, de France, et d'Europe de pétanque, un palmarès exceptionnel pour ce jeune passionné de 22 ans, gardien du Stade sous la Lune !

Contact : 06 35 15 03 89 ou 06 08 56 71 59.

Des lycéens sportifs de haut niveau

PRÉPARER le bac et mener un sport de haut niveau : un défi relevé par plusieurs élèves du lycée Branly. Membres du Réveil Nogent Handball, ils avaient disputé le Championnat de France de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) en 2011. Ils ont remporté la finale du challenge de France. Retour sur cet événement dans le magazine de septembre !

Plan canicule

Un double dispositif de prévention

À NOGENT, deux dispositifs complémentaires existent pour s'assurer que les personnes âgées ou handicapées ne rencontrent pas de problèmes particuliers liés à la chaleur ou à l'isolement.

Lettre aux seniors

LE CCAS envoie plusieurs fois par an une *Lettre aux seniors* qui informe sur ses activités. Pour la recevoir, il faut s'inscrire sur le fichier seniors en renvoyant le coupon ci-dessous. Une version par courrier électronique sera mise en place à partir de la prochaine édition (fin août). Les personnes déjà inscrites peuvent écrire à accueil-ccas@ville-nogentsurmarne.fr pour demander de recevoir dorénavant les informations par courriel.

✂ à découper

INSCRIPTION FICHIER SENIORS

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

ÉTAGE :

BÂTIMENT :

N° DE TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

.....

PLAN D'ALERTE

Suite à la canicule de l'été 2003, un dispositif national appelé « plan d'alerte et d'urgence canicule » est mis en place chaque année. Un décret ministériel de septembre 2004 prévoit la création et la mise à jour annuelle d'un **registre nominatif relatif aux personnes âgées et aux personnes handicapées** bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.

Peuvent être inscrites sur ce registre : les personnes âgées de 65 ans et plus ; les personnes âgées de 60 ans et plus, inaptes au travail ; les personnes adultes handicapées.

En cas de déclenchement du plan d'alerte par le Préfet entre le 1^{er} juin et le 31 août, les personnes inscrites sur le fichier sont appelées par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Ce dispositif n'a pas été déclenché en 2011.

APPELS DE COURTOISIE

Parallèlement à ce dispositif national, le maire a mis en place depuis 2010, chaque année du 1^{er} juillet au 31 août, des appels de courtoisie aux personnes qui le souhaitent. Le Centre Communal d'action sociale pourra appeler les personnes inscrites à ces appels spécifiques, une fois par semaine, dès que la chaleur se fera sentir et sans que le plan d'alerte préfectoral soit déclenché. Durant l'été 2011, 138 personnes ont été appelées, pour un total de plus de 600 appels. Ce lien téléphonique avec ces personnes âgées, isolées ou vulnérables, permet de répondre à des demandes, de veiller aux éventuels besoins, de mettre en évidence des problèmes de santé... Un suivi plus régulier est effectué auprès de



@ fotolia.com

certaines personnes, par exemple celles âgées de plus de 90 ans.

Pour être inscrit(e) sur ce fichier ou inscrire une personne âgée ou handicapée de son entourage, il suffit de remplir la fiche page ci-contre et de la retourner au CCAS - 70, rue des Héros Nogentais.

Attention ! Les personnes inscrites en 2011 sur le fichier canicule doivent se réinscrire pour 2012.

Le Club Beauté Plaisance ouvert cet été

POUR LES RETRAITÉS nogentais, le Club Beauté Plaisance reste ouvert tout l'été, le mardi et le jeudi au 6 avenue du Maréchal Lyautey.

Le **10 juillet**, le Club propose un déjeuner gastronomique au bord du Morin et la visite d'une ferme apicole.

Renseignements : 01 48 76 03 16 (l'après-midi).

« Plan d'alerte et d'urgence canicule »

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone (fixe ou portable) (impératif). Téléassistance : ☐ oui ☐ non

Bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : ☐ oui ☐ non

Qualité au titre de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) :

☐ Plus de 65 ans ☐ Plus de 60 ans inapte au travail ☐ Adulte handicapé (AAH, Carte d'Invalidité, Pension d'Invalidité).

Situation familiale : ☐ vit seul(e), ☐ vit en couple, ☐ vit avec une tierce personne.

Coordonnées (nom, adresse, téléphone) des personnes à contacter en cas de difficultés (préciser le lien de parenté) :

Coordonnées (nom, adresse, téléphone) des organismes ou personnes intervenant à votre domicile (notamment médecin traitant, professionnels de santé, aides à domicile, livraison de repas, etc.) :

Dates de vos éventuelles absences du domicile prévues avant le 31 août 2012 :

Je m'engage à communiquer au Centre Communal d'Action Sociale les jours d'absence de mon domicile non indiqués ci-dessus.

1. J'ai pris note qu'en cas de non réponse aux appels téléphoniques répétés, la Ville sollicitera la Police municipale pour une enquête de voisinage.
2. Que l'inscription sur le présent fichier autorise la Ville à solliciter l'intervention de la Police municipale pour envisager une ouverture forcée de la porte d'entrée (à ma charge).

APPELS DE "COURTOISIE" ENTRE LE 1^{ER} JUILLET ET LE 31 AOÛT 2012

Afin de compléter la procédure réglementaire du plan canicule qui relève de la compétence du Préfet, le Maire vous propose la mise en place d'appels de "courtoisie" sur en juillet et août 2012. Les appels pourront avoir lieu une à deux fois par semaine en période de forte chaleur.

Cocher la case correspondante au souhait :

- ☐ J'accepte ces appels de "courtoisie",
☐ Je n'accepte pas ces appels de "courtoisie" mais uniquement les appels en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet.

Demande faite par un tiers : vous devez informer la personne concernée. Merci d'indiquer vos coordonnées (nom, adresse, téléphone, lien de parenté) :

Date : Signature :

Cet été, un agent du CCAS pourra également rendre visite aux personnes pour lectures, promenades, échanges, etc.

Si vous avez des observations, besoins particuliers ou propositions, n'hésitez pas à les exprimer sur papier libre.

DEMANDE À RETOURNER À LA MAISON SOCIALE, CCAS - 70 RUE DES HÉROS NOGENTAIS - TÉL. : 01 48 71 52 40

Association Assoda

Un orphelinat pour les enfants du Cameroun

ORPHELINE DE PÈRE ET DE MÈRE, JEANNE GISÈLE EBOUMBOU AIDE DEPUIS TOUJOURS LES ENFANTS DE SON VILLAGE NATAL AU CAMEROUN. ELLE A CRÉÉ À NOGENT UNE ASSOCIATION QUI PORTE UN PROJET HUMANITAIRE D'ENVERGURE : LA FONDATION D'UN ORPHELINAT.



INSTALLÉE en France depuis 2004, Jeanne Gisèle Eboumbu apporte chaque année des vêtements aux enfants de son village natal au Cameroun, Japoma Douala III*. Pour donner un cadre à cette aide et la développer, elle a créé en 2011 l'Association de solidarité pour les orphelins et démunis d'Afrique (Assoda) dont elle assure la présidence. Épaulée par ses deux filles, elle a

lancé en 2010 un projet humanitaire ambitieux : bâtir un orphelinat près de la maison de ses parents. Sur place, son frère et des amis ont pris en charge le chantier désormais bien avancé.

UN ACCUEIL CONFORTABLE ET SÉCURISANT

Construite sur une concession de 6 000 m², et entourée d'une enceinte protégeant les enfants, la nouvelle bâtisse sera dotée de huit chambres, d'un réfectoire et d'une salle de jeux. Elle accueillera dans un premier temps vingt-quatre orphelins, enfants des rues ou issus de familles pauvres. « *Toutefois, chaque enfant aura un tuteur dans sa famille, afin de maintenir les liens familiaux* », précise Jeanne Gisèle Eboumbu. L'association leur garantira une éducation scolaire dans les écoles – payantes – voisines. Celle-ci veut aussi ouvrir « *un cyber café et un salon de coiffure pour que les enfants se forment. À terme, l'objectif sera d'héberger une cinquantaine d'enfants et d'aménager une ferme agricole, pour l'autoconsommation et la vente des produits.* »

La maison de ses parents abritera l'infirmerie, les bureaux et le stock des vêtements. Jeanne Gisèle Eboumbu étant donatrice à Médecins sans frontières, les jeunes pensionnaires pourront être soignés gratuitement à l'hôpital le plus proche du village.

RECHERCHE DE DONS ET PARTENARIATS

Infirmière de formation, Jeanne Gisèle Eboumbu met sa vie au service des autres. Titulaire du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale, elle s'est consacrée « *aux enfants mais aussi aux personnes âgées et handicapées, avant d'être nounou.* »

Jusqu'à présent, elle a financé seule le projet d'orphelinat que porte Assoda. Mais faute de moyens, les travaux sont ralentis. L'association recherche des partenariats et des dons pour financer les dernières phases du chantier et l'équipement de la maison. « *J'ai deux caves pleines de lits, de livres, de jouets et de vêtements que j'aimerais envoyer par conteneur. Envoyer des lavabos coûterait moins cher que de les acheter sur place* », souligne-t-elle. Malgré ces difficultés, cette femme de cœur ne cesse de garder le sourire et de se battre pour que son projet aboutisse. Une belle leçon d'humanité !

* Plus grande ville du Cameroun, Douala est une communauté urbaine divisée en cinq communautés urbaines d'arrondissements. Ville portuaire, c'est la capitale économique du pays.

Plus d'infos au 01 41 95 72 91.

assoda@hotmail.fr - www.assoda-fopecom.websself.net/

Un Enfant par la main

Chantal Gautier nouvelle présidente



LE 31 MARS DERNIER, Pierre Jablon, qui présidait depuis 2006 l'association *Un Enfant Par La Main*, a passé le relais à Chantal Gautier à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à La Scène Watteau.

Un Enfant Par La Main, association qui organise des parrainages d'enfants de plusieurs continents et des microprojets en faveur de l'enfance, a déjà pu compter à plusieurs reprises sur les compétences, le dynamisme et l'engagement sans

faillir de cette femme au grand cœur.

Marraine d'une jeune kenyane depuis 2001, Chantal Gautier a notamment été déléguée bénévole en Loire-Atlantique pendant 10 ans, puis porte parole du Collège des délégués pendant 6 ans. Précédemment administrateur,

Chantal Gautier s'est portée candidate à la présidence, convaincue que l'association a encore de beaux jours devant elle. Elle entend soutenir et poursuivre le développement de l'association au service des enfants et de leurs familles.

« *Cet engagement, je l'ai fait par conviction, mais aussi parce que j'ai trouvé au sein de cette association, exactement ce que je cherchais : de la solidarité, de l'altruisme, de l'action et de la chaleur humaine, qui sont pour moi des valeurs déterminantes. La présidence de Pierre Jablon a largement participé à donner à l'association cette dynamique, qui fait qu'aujourd'hui nous commençons à avoir une notoriété reconnue dans le milieu de l'humanitaire. Et je souhaite continuer dans cette lignée : accompagner des enfants du monde qui n'ont pas accès à leurs droits fondamentaux* » !

Côme Sabran

Une mission humanitaire pour des orphelins du Vietnam

APPORTER UN SOUTIEN SCOLAIRE À DES ORPHELINS VIETNAMIENS : TELLE EST LA MISSION MENÉE EN 2011 PAR CINQ ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS LORS DE LEUR ANNÉE DE PRÉ-MASTER*. CET ORPHELINAT, LA MAISON 4 DE DA NANG, VILLAGE EN BORD DE MER DANS LE CENTRE DU PAYS, HÉBERGE TRENTE ENFANTS ET ADOLESCENTS DE CINQ À DIX-HUIT ANS. L'ÉQUIPE D'ÉTUDIANTS, DONT LE NOGENTAIS CÔME SABRAN, A BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE DE L'ASSOCIATION NOGENT SOLIDARITÉ PRÉSIDÉE PAR ÉMILE FRYDLENDER. TÉMOIGNAGE.

LE MAGAZINE DE NOGENT : COMMENT EST NÉE CETTE MISSION ?

CÔME SABRAN : Nous avons le choix en fin d'année entre un stage en entreprise ou un projet humanitaire. J'ai opté pour l'humanitaire et créé une mission qui à l'origine n'existait pas à l'ESCP. Je voulais également soutenir l'association Xuan, les enfants de l'Avenir, que je connais bien et dont j'admire le travail. Je me suis ainsi orienté vers le Vietnam.

LMN : COMMENT AVEZ-VOUS ÉLABORÉ LE PROJET ?

C.S. : Nous avons défini le lieu et l'objectif de la mission – l'aide à un orphelinat à Da Nang City – avec les informations que nous communiquait Blandine Peillon, la présidente de l'association Xuan. Nous avons élaboré un plan financier, ainsi qu'un début de cahier des charges. Nous avons collecté des dons de nos proches, de nos amis et la Ville de Nogent a financé l'achat de 25 kilos de fournitures scolaires pour un montant de 400 €. Nous avons également réalisé des opérations d'ensachage dans des supermarchés. Dans le même temps nous préparions le voyage et les activités en communiquant avec les Vietnamiens et les bénévoles sur place.

LMN : QUELLES DIFFICULTÉS AVEZ-VOUS RENCONTRÉES ?

C.S. : Avant notre départ, le manque de temps. Nous étions pris par d'autres projets associatifs et des obligations de résultats scolaires. Sur place, la langue a été notre principal problème. Les Vietnamiens ne parlent pas ou à peine anglais et français, nous ne connaissions que quelques mots dans leur langue, et un même mot peut prendre une dizaine de sens selon la prononciation. Nous avons découvert un autre langage, celui du regard et des signes. Cela nous a permis d'apprendre beaucoup sur la communication, l'importance du sourire ou du contact.

LMN : QUEL ACCUEIL LES ENFANTS VOUS ONT-ILS RÉSERVÉ ?

C.S. : Leur première réaction a été de se cacher dans leurs chambres, non par peur sinon par jeu. Ils semblaient nous tester. Ensuite, ils ont adopté

une attitude amicale. Ils nous découvraient en tentant de communiquer avec des gestes, des dessins ou quelques mots d'anglais. Très vite nous avons pu distinguer les personnalités. Ce fut la partie la plus intéressante, le fait de pouvoir développer des liens d'amitié et une relation différente avec chacun d'entre eux.

LMN : AVEZ-VOUS ATTEINT VOS OBJECTIFS ?

C.S. : Pour les cours nous avons fait notre maximum, je crois qu'ils en garderont des traces. Nous avons eu un impact sur leur façon de voir l'avenir, leur implication dans leurs études. Nous avons décrit notre vie en Europe, parlé des métiers qu'ils voulaient faire et beaucoup nous ont avoué vouloir travailler dur à l'école et un jour voyager, devenir enseignant, pompier ou pêcheur. D'autres disaient vouloir sauver la nature ou aider les enfants. Nous leur avons apporté l'envie de réussir, de dépasser leurs difficiles souvenirs d'enfance.

Nous avons aussi mis en place des activités, des jeux de piste, des danses, des ateliers cuisine, perles, dessins, peinture et des séances cinéma. Le but était de changer leur quotidien et de leur apporter un peu de joie. Et, à voir leurs sourires, c'était plutôt réussi !

LMN : QUE VOUS A APPORTÉ CETTE EXPÉRIENCE ?

C.S. : Nous avons découvert un pays extraordinaire. Entre le bruit des milliers de motos dans les rues bondées, les odeurs de poisson dans les ports, les couleurs des marchés, une cuisine délicieuse et le contact avec les enfants et la population, nous n'étions jamais au bout de nos surprises. De notre côté, nous sommes revenus plus soudés et enrichis d'une inoubliable expérience. Quitter les enfants et les responsables de l'orphelinat a été très émouvant. Je ne m'imaginais pas ne pas y retourner pour les revoir, pourquoi pas à l'occasion d'un stage en entreprise en Asie du Sud Est...

LMN : AVEZ-VOUS FAIT DES ÉMULES DANS VOTRE ÉCOLE ?

C.S. : Nous avons réalisé une communication dès notre retour auprès des nouveaux et cette année ce sont quinze étudiants qui partent aider les enfants de Xuan dans trois orphelinats dont la maison 4 de Da Nang. La mission Vietnam que nous avons créée est désormais la plus demandée dans l'école ! Nous sommes déjà en contact avec les suivants pour envisager d'accroître la portée du projet !



* Mission Vietnam ESCP Europe (Florence Richard, Elléa Rimbaud, Quentin Lacroix, Jean Schott, Côme Sabran). Danang City, Centre Vietnam.

Les plaisirs de la table



Dar Salam - Gastronomie marocaine

Le restaurant Dar Salam (maison de la paix) vous accueille au Perreux-sur-Marne dans un authentique cadre oriental pour voyager le temps d'un repas. Vous dégusterez les meilleurs plats de la cuisine marocaine servis avec la courtoisie que le Maroc a de tout temps su réserver à ses invités. À la carte, tagines, couscous, pastilla et pâtisseries vous séduiront par leurs goûts, saveurs et parfums. Salles privatives pour repas de famille ou d'affaires. Service voiturier.

191, avenue Pierre Brossolette - Le Perreux-sur-Marne - Réservations : 01 43 24 17 16 - restaurant-dar-salam.fr



Restaurant Bharati **Spécialités Indiennes**

Sur place

Menu express midi à 8.50 € • Menu rapide midi à 11.50 € • Menu enfant à 9.50 € • Menu conseillé midi et soir à 21 € • Vente à emporter – 10 % • **TERRASE EXTÉRIEURE**

Livraison à domicile ou au bureau • Visitez notre site internet www.bharati.fr
2, boulevard Gallieni • Nogent (face à Mac Do) • Parking du centre à proximité • Tél. : 01 48 72 27 10



Le Garden - restaurant Coréen

Proche des Arcades, le Garden vous accueille dans un cadre élégant à l'ambiance zen. Le côté original du restaurant : les tables équipées de leur propre barbecue avec hotte. Le chef Coréen prépare les plats avec des produits frais. Découvrez le Ossam Boulgogul (porc mariné avec bœuf, calamars et crevettes) ou le Zaptché (vermicelles sautées aux légumes et bœuf). Plusieurs formules : à la carte et menus midi/soir sont proposées ainsi qu'un grand choix de thés coréens en gelée. Une bonne adresse pour s'évader et s'initier aux saveurs de la cuisine coréenne colorée.

Angle rue des Héros Nogentais et rue André Pontier - Tél. : 01 70 25 47 09
Ouvert du lundi au samedi. Fermé le dimanche.



Thaï Asie - Gastronomie thaï à Nogent

C'est dans un décor au ton carmin et à l'ambiance chaleureuse que le restaurant Thaï Asie accueille la clientèle. Le chef, originaire du centre de la Thaïlande propose une cuisine aux plats épicés ou plus doux, à la demande du client. Parmi les spécialités, le plateau dégustation Thaï Asie pour 2 personnes, les gambas au curry rouge servis dans une noix de coco fraîche, la dorade entière en beignet à la sauce piquante suivies du flan thaï à la crème de coco et sucre de palmier. 3 menus (entrée/plat/dessert) sont aussi proposés (midi et soir) ainsi qu'un grand choix de plats à la carte... À noter : possibilité de plats à emporter, livraison à domicile gratuite.

52, boulevard de Strasbourg - Tél. : 01 48 73 49 16 - Ouvert du lundi au samedi

2^{ème} édition du concours Créatrices d'Avenir

Le prix de l'entrepreneuriat féminin



LA 2^{ème} ÉDITION du concours Créatrices d'Avenir, organisée par Île-de-France Active (IDFA), financeur solidaire pour l'emploi en Île-de-France, s'adresse aux Franciliennes sur le point de créer ou qui ont déjà créé ou repris une entreprise tous secteurs confondus (transport, loisirs, nettoyage, commerce de proximité, d'insertion, etc.) depuis le 1^{er} janvier 2010. Créatrices d'Avenir n'exclut aucun domaine. Cinq prix, d'une valeur totale de 24 000 €, récompenseront les initiatives les plus prometteuses. Ce concours est soutenu par de nombreux partenaires.

RETOUR SUR L'ÉDITION 2011

Pour sa première édition, Créatrices d'Avenir a connu un vif succès puisque sur 300 dossiers de candidature reçus, 258 ont été éligibles. Sur les 17 nominées, 6 lauréates ont été récompensées pour une dotation totale de 24 000 €. Maraîchage/arboriculture fruitière biologique, contrôle technique automobile, transport de marchandises de moins de 3,5 tonnes, société de nettoyage économique, service de dynamisation des quartiers populaires, agence de voyage à vélo sont les domaines d'intervention des gagnantes de Créatrices d'Avenir 2011 !

Inscription dès maintenant et avant le 20 septembre 2012 pour candidater à l'un des 5 prix sur www.iledefranceactive.fr

Val-de-Marne actif pour l'initiative

L'ASSOCIATION Val-de-Marne Actif Pour l'Initiative, partenaire des communes du Val-de-Marne, finance la création et la reprise de très petites entreprises, ainsi que la création et le développement des associations employeuses et des structures de l'économie sociale et solidaire. Dans le domaine de la création ou de la reprise, elle intervient sous forme de prêt d'honneur (taux 0% jusqu'à 25 000 € sur 5 ans, 50 000 € pour les reprises), prêt NACRE (taux 0% jusqu'à 10 000 € sur 5 ans), garanties d'emprunt facilitant l'accès au crédit bancaire (FAG, FGIF), garanties sur les cautions bancaires de loyers (Facil'Bail). Dans le champ de l'économie sociale et solidaire, elle peut intervenir sous forme de Contrat d'apport associatif (taux 0% jusqu'à 30 000 € sur 5 ans), prêts à 2% au-delà (jusqu'à 1,5 millions d'euros) et garanties d'emprunt bancaire (FAG, FGES, FGIE, FGAP) !

Renseignements : Accueil Création / Reprise TPE : 01 43 91 13 33 - Accueil Associations employeuses et Economie Sociale et Solidaire : 01 43 91 13 86 - Site web : www.vmapi.org

Nouveau à Nogent

YVES ROCHER S'INSTALLE

La boutique Yves Rocher a ouvert ses portes début juin à la Petite Italie en cœur de ville. Plus d'infos dans le numéro de septembre.

NOUVELLE DIRECTION AU MONOPRIX

Bienvenue à Sébastien Richard, nouveau directeur de Monoprix, Grande Rue Charles de Gaulle, qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars !

Où trouver du pain cet été ?

CALENDRIER DE FERMETURE DES BOULANGERIES DE NOGENT.

AU BLÉ D'OR - 2, bd de Strasbourg
Ouvert tout l'été

À LA BONNE FOURNÉE - 25, bd de Strasbourg
Ouvert tout l'été

AU PRESTIGE DE NOGENT - 101, Gde Rue Charles de Gaulle
Ouvert tout l'été

AUX DÉLICES GOURMANDS - 126, bd de Strasbourg
Non communiqué

BOULANGERIE MAISON - 147 ter, bd de Strasbourg
Non communiqué

BOULANGERIE-TB - 50, rue Paul Bert
Ouvert tout l'été

BOULANGERIE-PÂTISSERIE NOGENTAISE - 13, rue Paul Bert
Ouvert tout l'été

CYRIL COMBESCOT - 5, avenue de Joinville
Fermé du 4 au 26 août

LA TRADITION PROCHE - 106, Gde Rue Charles de Gaulle
Fermé du 2 au 24 juillet

ATELIER DES PAINS - 148, Gde Rue Charles de Gaulle
Ouvert tout l'été

LE PÉTRIN DE NOGENT - 3, place de l'Ancien Marché
Fermé du 16 au 29 juillet

LES PAINS DE FRED - 158, Gde Rue Charles de Gaulle
Fermé du 5 août au 3 septembre

PAVIBAL - 41, rue Victor Basch
Fermé du 28 juillet au 26 août



L'Italienne à Saint Saturnin



SAMEDI 31 mars, Nogent accueillait de nouveau l'Orchestre symphonique de Clichy-la-Garenne. En tête d'affiche, la *Symphonie n°4* dite *l'Italienne*, de Mendelssohn, précédée d'un moment pédagogique par le chef d'orchestre Fabrice Caracciolo. Également au programme des concertos de Verdi et Marcello, interprétés avec virtuosité par les solistes. Une thématique italienne qui transforma l'église St Saturnin en *duomo de la musica* !

L'Encou et la Ville officialisent leur partenariat



UNE CONVENTION d'objectifs et de partenariat a été signée entre la Ville et la Société d'encouragement du sport nautique pour une durée de deux ans. Elle officialise le soutien de la

Ville au club d'aviron en mettant à disposition du matériel et des locaux, ainsi que la piste d'athlétisme située au stade sous la Lune – Alain Mimoun. De son côté, l'Encou s'engage à respecter différents objectifs sportifs tels que l'initiation et le développement de son école d'aviron, la formation des jeunes, une dynamique de compétition, encourager la pratique compétitive de haut niveau et la participation à divers championnats, notamment les championnats de France en vue d'une accession en finale. Des critères socio-éducatifs ont également été établis tels que la participation aux événements sportifs de la Ville et une réflexion sur la mise en place d'une structure pour les personnes handicapées !

Un printemps sous le signe de l'art

ODON

Au mois d'avril, le travail d'Odon, artiste plasticien nogentais, a fait l'objet de quatre expositions dans la ville : au Carré des Coignard, à la Maison nationale des artistes, à la galerie Croset et en l'église Saint-Saturnin. Le public a ainsi pu découvrir les spirales de couleurs entremêlées d'Odon, l'un des rares artistes dans le monde à pratiquer le tressage à partir de bandelettes de papier.



DE SIEGBURG À NOGENT



Preuve d'un jumelage actif avec la ville allemande de Siegburg, des œuvres de Christine Kramer-Panier et Ria Penders ont été exposées du 6 au 20 mai au Carré des Coignard. L'artiste peintre Ria Penders utilise un procédé basé sur la réduction puisqu'elle applique plusieurs couches de peinture avant de gratter avec des instruments ce qu'elle souhaite faire ressortir. Des œuvres abstraites en parfaite harmonie avec les drôles de créatures, mi-humaines mi-animales, à l'humour certain, de la céramiste Christine Kramer-Panier.



DEUX ARTISTES EN PARFAITE OSMOSE

Jean-Michel Desramé, peintre venu de Bretagne, et Alexandre Mijatovic, sculpteur résidant à Saint-Maur, ont présenté une exposition toute en sensibilité du 25 mai au 10 juin au Carré des Coignard. Avec ses peintures réalistes et empreintes de poésie, Jean-Michel Desramé nous a fait voyager... à bord d'un bateau, d'un train, d'un avion ou d'un zeppelin. Des couleurs et une facture en écho aux sculptures de terre cuite, en mouvement et aux noms évocateurs (*Comment pleurent les hommes*, *Chagrin secret...*), d'Alexandre Mijatovic !



Les sept ruches du Pavillon Trudelle

EINSTEIN disait que sans abeilles, l'Homme n'aurait plus que 4 ans de survie. Sensible au rôle majeur joué par ces petits insectes dans l'écosystème, puisque ce sont elles qui assurent l'immense majorité de la pollinisation de la flore, l'association Bien vivre à Nogent a installé un rucher dans le parc du Pavillon Trudelle. Samedi 5 mai dernier, des portes ouvertes ont été organisées, avec pour but principal d'informer les Nogentais sur l'importance des abeilles sur la Terre. Outre les informations délivrées, les visiteurs ont pu observer une ruche pédagogique vitrée, découvrir le matériel utilisé par les apiculteurs ou encore goûter le miel produit par les abeilles nogentaises. Un moment aussi instructif qu'agréable... !



Renaissance de Watteau



DU 22 MARS au 13 mai, la Maison d'art Bernard Anthonioz présentait des œuvres de Tamar Guimarães, dont d'anciens films. La pièce centrale de l'exposition était une double projection de diapositives sonores, réalisée avec Kasper Akhøj : *The Last Days of Watteau*, basé sur la "fausse mort" du peintre Watteau dans la propriété, mensonge de la famille Smith-Champion pour sauvegarder une partie du parc. Un beau travail montrant une fois de plus combien l'histoire de ce lieu est une riche source d'inspiration !

Une chasse aux œufs joyeuse et intergénérationnelle



À L'INVITATION du restaurant *Le Val de Beauté*, les centres de loisirs et le Centre communal d'action sociale se sont associés pour organiser une chasse aux œufs le dimanche de Pâques. Ce fut l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle

entre des seniors et des enfants âgés de six à dix ans.

Le samedi, les seniors se sont réunis pour décorer les œufs de Pâques. Un moment convivial, plein de bonne humeur. Le matin du jour J, ils sont arrivés au restaurant *Le Val de Beauté* avant les enfants pour cacher les œufs décorés la veille. Puis la chasse a été déclarée ouverte et la vingtaine d'enfants présents s'est ruée dans le jardin du restaurant, qui porte depuis le nom de Square Yvette Horner. L'événement s'est déroulé en présence de Jacques J.P. Martin, maire de Nogent, de ses adjoints Jean-Jacques Pasternak et Christine Rynine.

Les enfants ont en retour offert des dessins aux personnes âgées, avant qu'un petit

déjeuner offert par Ludovic Leriche, patron de l'établissement, ne soit servi. Les personnes présentes étaient à l'image du soleil éclairant cette matinée, radieuses !





Un été de loisirs *au port de Nogent*

LE PORT DE PLAISANCE DE NOGENT, QUI EST L'UN DES PLUS IMPORTANTS D'ÎLE-DE-FRANCE, EST AUSSI UN LIEU PROPICE À LA DÉTENTE ET AUX LOISIRS. PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE, IL DÉPLOIE TOUS SES ATOUTS ET OFFRE DE MULTIPLES POSSIBILITÉS D'ACTIVITÉS, SUR L'EAU ET EN BORDS DE MARNE. PIOCHEZ QUELQUES BONNES IDÉES POUR CET ÉTÉ !

DÉTENTE ET PROMENADES AU BORD DE L'EAU

Les pontons fleuris du port et le spectacle apaisant de la Marne invitent naturellement à la détente. Sur la pelouse près de l'hémicycle, des tables permettent de pique-niquer pendant les beaux jours. Les bords de Marne offrent également des circuits de balades sur plusieurs kilomètres spécialement aménagés pour la marche ou le vélo. Au départ du port, la charmante promenade Yvette Horner d'une longueur de 1,5 km permet une continuité



piétonnière pour rejoindre les bords de Marne en direction de Joinville. Cette coulée rejoint le bois de Vincennes en passant par le square d'Yverdon et la corniche de Nogent.

Pour profiter de circuits de balades supplémentaires, **un passeur de rives** permet de traverser la Marne entre le port de Nogent (square Tino Rossi) et la promenade de Polangis (Parc du Tremblay). Cet été, ce service gratuit fonctionnera jusqu'au 7 octobre, tous les samedis et dimanches de 13 h à 20 h (départ toutes les 10 minutes).

Renseignements : 01 48 52 22 22.

LOISIRS ET DÉCOUVERTES SUR LA MARNE

CROISIÈRES COMMENTÉES

Deux croisières commentées possibles :

« La croisière des îles de la Marne » à la découverte des 4 îles du bief entre Nogent et Joinville-le-Pont (durée : 45 minutes). Tarifs : 10 €, 5 € (4-18 ans), gratuit – 4 ans. Départs tous les jours à 14 h, 15 h et 16 h, de mi-juin à mi-septembre.

« En amont de Nogent » entre le port de Nogent et Neuilly-sur-Marne (durée : 1 h 15). Tarifs : 12 €, 7 € (4-18 ans), gratuit – 4 ans. Départs tous les jours à 11 h, 16 h et 17 h 30, de mi-juin à mi-septembre.





Départs assurés avec un minimum de 10 adultes. Réservation conseillée. Des départs peuvent être annulés en cas de privatisation.

Nayptune Croisières :
01 41 93 67 88 / 06 38 82 39 06
www.nayptunemarnecroisieres.fr.

LOCATION DE BATEAUX ET PÉDALOS

En juillet-août, il est possible de louer des bateaux sans permis et pédalos pour 4 personnes maximum. Les tarifs sont 35 € pour une heure de bateau sans permis et 16 € pour une heure de pédalo.

Renseignements : 01 41 93 13 57 - 06 77 64 87 44.

STAGES D'AVIRON



Du 10 au 13 juillet, l'Encou, club d'aviron situé sur l'île des loups face au 1, quai du port, organise des stages découverte pour les 12-18 ans.

Renseignements : 01 43 24 38 06.

LES RESTAURANTS DES BORDS DE MARNE

Situé sur l'îlot de Beauté, le restaurant **Le Matelot** est ouvert tous les jours et propose

régulièrement des animations musicales en soirée et le week-end.

Ilot de Beauté. Tél. : 01 48 72 99 48.

Jusqu'à début octobre, **le Verger de Nogent**, ancienne guinguette, ouvre les portes de sa salle et de son jardin au milieu des fleurs les jeudis et vendredis en soirée ; les samedis, dimanches et jours fériés toute la journée.

10, quai du port.
Tél. : 01 48 71 17 43.

Le Canotier, restaurant du Nogentel, propose une cuisine variée dans un cadre paisible et raffiné avec possibilité de déjeuner ou boire un verre sur la terrasse. Ouverture du lundi au samedi de 12 h à 14 h 30 et de 19 h à 21 h 30 (sauf en cas de privatisation).

8, rue du Port.
Tél. : 01 48 72 72 26.

Le Val de Beauté, restaurant de cuisine française traditionnelle, sera ouvert tous les jours, de 8 h à minuit (dimanche de 9 h à 20 h). Le restaurant qui organise régulièrement des soirées à thème a récemment installé une boutique-guinguette

avec expo-vente permanente d'objets insolites.

1, avenue Val de Beauté.
Tél. : 01 48 75 97 17.

Situé face à la promenade Yvette Horner, **La Salamandre**, restaurant gastronomique à la cuisine inventive, est ouvert tous les jours de 12 h à 14 h et de 19 h 30 à 21 h 30 (sur réservation).

10, boulevard de la Marne.
Tél. : 01 48 75 52 57.

Nouvelle formule pour le Pass Val-de-Marne



LE PASS Val-de-Marne, proposé depuis huit ans par le Comité départemental du tourisme, change de formule et devient cette année le Pass découvertes en Val-de-Marne. Afin de continuer à faire bénéficier les familles franciliennes d'offres privilégiées (réductions, gratuités, cadeaux de bienvenue) à l'entrée de plus de 40 sites touristiques et de loisirs du département, le Comité départemental du tourisme a décidé de créer une carte annuelle, nominative et gratuite. Pour la recevoir à domicile sous 15 jours, il suffit d'aller sur le site www.tourisme-valdemarne.com et de remplir le formulaire en ligne. Autre nouveauté : cette formule sera valable soit à l'année, soit sur juin, juillet et août ; toutes les offres et dates de validité étant indiquées sur le site. Les personnes détentrices de la carte recevront tous les mois un mail les informant des offres du mois suivant consenties par les partenaires de l'opération !

Toutes les infos sur www.tourisme-valdemarne.com.
Tél. : 01 55 09 16 20.





ACTIVITÉS SPORTIVES

CENTRE NAUTIQUE

Profitez des températures estivales pour effectuer quelques longueurs dans le bassin extérieur de 50 mètres ou vous détendre dans le solarium qui domine la Marne. Une fosse à plongeurs équipée complète ce site exceptionnel. Pendant la saison estivale, les services d'une cafétéria viendront combler les petites faims et soifs.

Horaires d'ouverture du bassin extérieur (jusqu'au 9 septembre) : lundi 11 h - 19 h 30, mardi 10 h - 19 h 30, mercredi 10 h - 22 h, jeudi 10 h - 19 h 30, vendredi 10 h - 22 h, samedi 10 h - 19 h 30, dimanche 9 h 30 - 19 h 30.

Centre nautique : 8, rue du Port. Tél. : 01 48 71 37 92.
www.vert-marine.com

TENNIS

Jusqu'au 27 juillet, le Tennis Club de Nogent propose des stages d'une semaine pour les

Nogent crée un Pass Privilège

DANS LE CADRE du label *Nogent, commune touristique*, la Ville a mis en place, grâce à la participation de plusieurs partenaires, le **Pass Privilège Nogent Bords de Marne**. Cette formule qui vise à promouvoir le tourisme en bords de Marne permet aux visiteurs de profiter d'offres promotionnelles lors de leur séjour à Nogent. Pour en bénéficier, il est indispensable de réserver dans l'un des hôtels partenaires ou en appontement au port de plaisance en donnant un code promotionnel permettant de bénéficier d'un tarif privilège. À l'arrivée à l'hôtel ou à la capitainerie, les visiteurs reçoivent une carte privilège nominative et la liste des autres sites partenaires où ils auront des offres avantageuses sur présentation de la carte !

PASS PRIVILÈGE NOGENT BORDS DE MARNE

nogent/marne
COMMUNE TOURISTIQUE

NOM : DU AU 20

Le mode d'emploi et la présentation des avantages du Pass chez les différents partenaires sont visibles sur le site www.tourisme-nogentsurmarne.fr.



enfants, débutants ou initiés. Le tarif en demi-journées est de 110 € / semaine et en journées complètes de 190 € / semaine. Une cotisation d'été permet de profiter des installations (trois courts en terre battue et trois courts en dur) pendant les beaux jours, jusqu'à fin septembre. Il est également possible de réserver un cours à l'heure.

TC Nogent : 6 bis, rue du Port.
Tél. : 01 48 71 29 06
www.club.fft.fr/tcnogent/

ACTIVITÉS EN LIBRE ACCÈS

Pour les amateurs de fitness, un espace de remise en forme en plein air est situé entre les terrains de tennis et la piste d'athlétisme. Composé de sept machines de musculation permettant de travailler différents groupes

musculaires, l'espace de remise en forme réservé aux plus de 14 ans est en libre accès tout au long de la journée. Au départ du stade, un parcours de santé - mis en place partiellement en raison de travaux - propose aux coureurs de conjuguer de manière ludique footing et exercices grâce aux différents agrès qui jalonnent le parcours. Derrière le stade, deux terrains de basket et deux terrains de volley-ball sont également en libre accès.

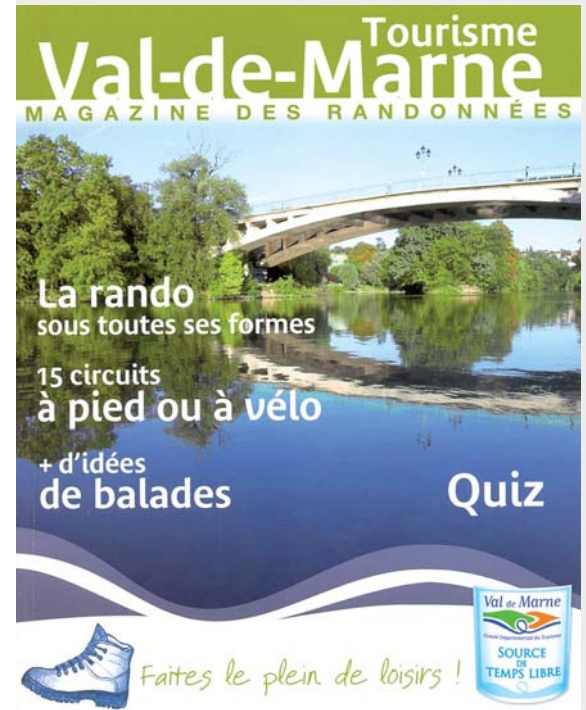
BOWLING

Le bowling de Nogent situé face à la Marne est ouvert tous les jours, l'après-midi et le soir. Tarifs et horaires sur www.bowlingstriky.com/

Place Maurice Chevalier.
Tél. : 01 48 71 33 22.



Un guide des randonnées



PROFITEZ des beaux jours pour découvrir le patrimoine naturel et culturel du Val-de-Marne grâce aux nombreuses idées de balades indiquées dans la nouvelle brochure *Tourisme Val-de-Marne, magazine des randonnées* du Comité départemental du tourisme. Ce guide propose plusieurs circuits de randonnées pédestres et cyclistes à travers les vallées de la Seine et de la Bièvre, les Boucles de la Marne, le plateau Briard avec, pour chaque territoire, une liste des endroits incontournables à découvrir (édifices historiques, villages briards, maisons du XIX^{ème} siècle, art contemporain). Il recense également les circuits de découverte du patrimoine à réaliser librement ou à travers des visites guidées, les possibilités de balades sur l'eau, les parcs et espaces naturels, ainsi que les parcs de détente et de loisirs. Il est disponible dans tous les offices de tourisme du département et sur simple demande auprès du Comité départemental du tourisme

Comité départemental du tourisme :
Tél. : 01 55 09 16 20.
www.tourisme-valdemarne.com



Babychou Services

La garde de vos enfants en toute sérénité



- ⊙ Baby Sitting occasionnel
- ⊙ Retour de crèche et d'école
- ⊙ Accompagnement école
- ⊙ Auxiliaire familiale à temps complet ou partiel

Agrément qualité

Réduction fiscale de 50%

1, rue de la Bienfaisance - 94300 Vincennes
 Tél. : 01 43 65 59 11
 Mail : contacts94nord@babychou.com
 Site : www.babychou.com



HORIZON TAO

Cours et Stages à Nogent sur Marne

Qi Gong
Tai Chi

Méditation
 Détente et calme du corps et de l'esprit

Rens. 01 41 95 24 66
 06 14 86 10 86
<http://horizon.tao.free.fr>
horizon.tao@free.fr




Entreprise Mon Voisin

Electricité - Carrelage
Peinture - Ravalement




13 ans d'expérience
 Bonnes références
 Devis gratuit - Assurance décennale

10, rue Hoche - Fontenay
01 41 95 72 96 - 06 61 36 75 37
 Fax : 01 43 24 06 19



RC 38067605 600043

Pour tous renseignements concernant la publicité dans le Magazine de Nogent, contactez **Evelyne Gustin-Botton**

Tél. : 01 43 24 63 95

e-mail : lapublicite@ville-nogentsurmarne.fr



NOGENT INFORMATIQUE SERVICES

Votre informatique de proximité pour les Particuliers et Petites Entreprises.
 Marc BOUTINON, vous accompagne dans tous vos projets informatiques :

VENTE DE MATÉRIEL ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES

Ordinateurs Portables - Ordinateurs de bureaux - Logiciels - Imprimantes
 Stockage Externe - Périphériques - Réseau - Composants.
 Cartouches d'encre et toner de marque pour imprimantes* :
 Brother - Canon - Epson - HP - Lexmark - Samsung...

ASSISTANCE, INSTALLATION ET DÉPANNAGE INFORMATIQUE À DOMICILE

- Installation de votre nouvel ordinateur, fixe ou portable - Installation box Internet et wifi
- Installation d'antivirus et pare-feu - Mise en réseau de vos ordinateurs
- Réinstallation système (Windows) - Réparation, restauration, réinstallation système, sauvegarde et récupération de vos données
- Formation : initiation à l'outil informatique, messagerie, Internet, etc...

N'hésitez pas à me contacter pour établir un devis gratuit.
 Nogent Informatique Services : 2, boulevard Albert 1^{er} - 94736 Nogent-sur-Marne

TARIFS

POUR LES PARTICULIERS :
 Tarif 50 € H.T.** de l'heure (1^{ère} heure indivisible)
 Puis 12,50 € H.T.** le ¼ d'heure
 Déplacement gratuit sur Nogent-sur-Marne.

POUR LES PROFESSIONNELS :
 Tarif 60 € H.T.** de l'heure (1^{ère} heure indivisible)
 Puis 15,00 € H.T.** le ¼ d'heure
 Déplacement gratuit sur Nogent-sur-Marne.

* Pour les consommables : possibilité de livraison au lieu de votre choix sous 48 heures si produit disponible, avec un minimum de commande de 200 € H.T. ** TVA non applicable, art. 293 B du CGI





Fête nationale 2012

DERNIER rendez-vous avant les vacances d'été, la Fête nationale battra son plein le vendredi 13 juillet au port de plaisance. Danse, musique, spectacle et bonne humeur seront les ingrédients de cette grande fête populaire qui remporte chaque année un franc succès auprès du public.

BAL DES POMPIERS

Les Nogentais, toutes générations confondues, sont invités à venir guincher sur la piste de danse improvisée pour le traditionnel bal des sapeurs-pompiers animé par l'orchestre Garden Party.

FEU D'ARTIFICE MUSICAL

Sur les coups de 23 heures, le bal sera interrompu le temps du feu d'artifice qui éclatera au dessus de la Marne. À l'occasion des 40 ans du disco, les plus grands tubes de ce genre musical viendront rythmer le spectacle pyrotechnique.

Espace restauration et buvette tenus par les pompiers de Nogent !

Port de plaisance. **Vendredi 13 juillet, de 21 h à 1 h du matin.**



3^{ème} édition de la Fête des jardins

POUR LA 3^{ème} ANNÉE consécutive, la Ville de Nogent sera partenaire de la Fête des jardins organisée par la Ville de Paris et relayée dans plusieurs villes de la petite couronne. De nombreuses animations seront prévues à cette occasion le dimanche 23 septembre dans le cadre bucolique du Parc Watteau. Le programme détaillé figurera dans le numéro de septembre.



À VOS SEMIS, BOUTURES ET DIVISIONS !

Suite au succès du troc aux plantes l'an dernier, la Ville renouvelle l'expérience pour cette nouvelle édition de la Fête des Jardins. Pour tirer un maximum de bénéfice de cet échange sympathique, préparez dès à présent vos boutures, marcottages et divisions de plantes. Pensez également à indiquer le nom des plantes sur les pots.

UNE RANDONNÉE VINCENNES-NOGENT

Six kilomètres à pied, ça use, ça use... Alors, préparez également vos chaussures de marche et soignez votre condition physique en vue de la randonnée de 6 kilomètres dont le départ se fera à 13 h 30 au Parc Floral (entrée face à l'esplanade du château de Vincennes). Un verre de l'amitié attendra les participants à leur arrivée au parc Watteau !

Renseignements : 01 43 24 63 94.

Rendez-vous en septembre !

À VOS AGENDAS ! L'édition 2012 du village des associations se déroulera le dimanche 9 septembre de 11 h à 18 h autour du marché du centre-ville et le long du boulevard Gallieni. Au cours de cette manifestation conviviale et festive, les Nogentais pourront aller à la rencontre de nombreuses associations locales représentant les domaines sportifs, culturels, humanitaires etc. de la ville et faire leur choix d'activités pour la rentrée. Toutes les infos dans le prochain numéro !



Cours de musique

L'ASSOCIATION Les Ambiances musicales propose des cours de musique pour les enfants à partir de 8 ans, ados et adultes. Un large choix d'instruments est proposé : clarinette, saxophone, flûte traversière, guitare, piano et synthé, basse électrique. Les cours se déroulent dans le local situé au 24 bis, rue Paul Bert ou à domicile du lundi au jeudi de 10 h à 16 h. L'association organise également des ateliers musicaux blues, rock et jazz !

Renseignements : 06 76 81 08 72

<http://monsie.wanadoo.fr/coursorone1>

Initiation à la mosaïque

LES 5 ET 6 JUILLET et du 9 au 13 juillet, l'atelier Carpe Diem animé par Laetitia Vertaldi proposera des stages d'initiation à la mosaïque (modules de deux matinées de stage) pour les enfants à partir de 7 ans. Les participants auront la possibilité de découvrir tous les matériaux aux couleurs acidulées et pourront créer un miroir, un plateau, etc. avec leur personnage préféré !



Renseignements : Laetitia Vertaldi au 06 63 93 35 91.

Courriel : vertaldi.laetitia@neuf.fr

La fabrique des films



Éléments de travail
d'Alain Declercq pour
le film *Testimonies*.

L'EXPOSITION La fabrique des films tente de rendre visible le contretype des films. Elle réunit 18 artistes et cinéastes du collectif *pointligneplan*, qui ont accepté de se livrer à cet exercice de relecture de l'un de leurs films. Chacun revient sur sa pratique pour en élucider un des mouvements, ressaisissant un fragment de film passé ou à venir afin d'en révéler le cheminement, les traces et le devenir.

Avec Thomas Bauer, Jean Breschand, Érik Bullot, Alain Declercq, Vincent Dieutre, Philippe Fernandez, Valérie Jouve, Bouchra Khalili, Ange Leccia, Christelle Lheureux, Julien Loustau, Nora Martirosyan, Christian Merlihot, Valérie Mréjen & Bertrand Schefer, Arnold Pasquier, Noëlle Pujol, Philippe Terrier-Hermann. En partenariat avec la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques |

Maison d'art Bernard Anthonioz - 16, rue Charles VII.

Jusqu'au 22 juillet, tous les jours sauf les mardis et jours fériés, de 12 h à 18 h, entrée libre.

www.maisondart.fr

Traversée

JUSQU'AU 31 août, les promeneurs pourront découvrir sur le mur d'enceinte de la Maison d'art Bernard Anthonioz et de la Maison nationale des artistes l'exposition *Traversée* de Nicolas Frémot présentant des photographies réalisées à l'occasion de marches en Île-de-France. « *Ce que je souhaite, c'est aussi porter un regard sur la ville des habitants et non celle des historiens, touristes, chercheurs ; la vie, la poésie est partout présente y compris dans*

des lieux que nous avons coutumes de nommer anodins et ordinaires. » Nicolas Frémot |



Étape 13-31 mars 2012
Val-de-Mame - Pont de Créteil.

14-16, rue Charles VII.

© Nicolas Frémot

Ateliers découverte au Carré des Coignard

DU 9 AU 13 JUILLET, LES ATELIERS DÉCOUVERTE DE PRATIQUES ARTISTIQUES ORGANISÉS PAR LA VILLE REVIENNENT AU CARRÉ DES COIGNARD. AU COURS DE CES ATELIERS GRATUITS, PETITS ET GRANDS POURRONT S'INITIER AUX TECHNIQUES D'EMPREINTE, DE GRAVURE ET DE SCULPTURE AVEC L'AIDE D'ARTISTES PROFESSIONNELS.



poings ou des outils. À ses côtés, Christine Miller apprendra aux participants à réaliser des moulages en plâtre, en relief et en creux, pour créer des formes qui serviront ensuite à des assemblages. Les poteries ne feront pas l'objet de cuisson cette année.

TECHNIQUES D'EMPREINTE

Dominique Lecerf, céramiste et Christine Miller, sculpteur animeront un atelier autour des techniques d'empreinte et aideront les participants dans les différentes étapes de création d'une sculpture en relief. Dans un premier temps, Dominique Lecerf invitera les élèves à modeler librement la terre entre leurs mains pour inventer des formes et à créer des effets de relief en enfonçant leurs

GRAVURE

Dans l'atelier de gravure d'Alain Fenet, les élèves réaliseront des estampes (dessins que l'on peut reproduire en plusieurs exemplaires avec une presse). Alain Fenet fera une courte initiation au dessin avant d'aborder les différentes techniques de gravure (en relief, en creux, etc.). Après l'étape de la gravure, les participants pourront imprimer leur dessin en couleurs grâce à une presse installée sur place. Les empreintes créées dans l'atelier de Dominique Lecerf et Christine Millier seront également utilisées pour créer les estampes. Chacun pourra ainsi exprimer sa créativité à travers le dessin, la gravure et la couleur.

SCULPTURE EN FIL DE FER ET PAPIER MÂCHÉ

Christine Miller proposera un atelier ludique de sculpture où seront enseignées les techniques d'armature en fil de fer et de mise en forme du plâtre en bandelettes, de papier mâché et de transformation d'objets de récupération. Les élèves découvriront l'ensemble des étapes créatives d'une sculpture, de l'armature à la polychromie.



Les trois ateliers qui se dérouleront sur la terrasse du Carré des Coignard fonctionneront en complémentarité. Quelques unes des créations des différents ateliers seront assemblées sur une structure réalisée par Alain Fenet |

Accès libre et gratuit (dans la limite des places disponibles), pas d'inscriptions préalables. Enfants à partir de 7 ans accompagnés d'adultes.

Du lundi 9 au vendredi 13 juillet, de 14 h à 18 h 30.

Carré des Coignard : 150, Grande Rue Charles de Gaulle. Renseignements : 01 43 24 63 91.

Bonnot et compagnie, la bande tragique, *exposition*

À L'OCCASION du centenaire de l'affaire de la « bande à Bonnot », le musée de Nogent lui consacre une exposition jusqu'à la fin de l'année. Dans une époque de luttes sociales sans merci, ceux que la presse surnomme les « bandits tragiques » tiennent en haleine une France apeurée devant tant d'audace. L'affaire Bonnot représente le glissement de la cause anarchiste vers le grand banditisme et l'introduction en France du hold-up "à l'américaine", utilisant l'automobile naissante.

UNE ÉPOPÉE FULGURANTE (DÉCEMBRE 1911 À AVRIL 1912)

La bande, d'abord composée de Callemin, Carouy, Soudy, Valet et Garnier, se rencontre au siège du journal *L'Anarchie* dirigé par Kibaltchiche, un intellectuel russe qui rêve d'une anarchie composée d'amour et de raison. La violence de ses amis l'inquiète : tous commettent des vols et brûlent de passer à l'étape supérieure. Ils rencontrent Bonnot en novembre 1911. Mécanicien et « chauffeur » hors pair, il joue le rôle de chef. Les malfaiteurs multiplient les vols d'automobiles qu'ils utilisent pour leurs cambriolages et attaques de banques. Pendant quelques mois, huit personnes succombent sous leurs balles et deux autres sont grièvement blessées. Le 28 avril 1912, Bonnot est cerné lors d'un siège qui rassemble des milliers de spectateurs, il succombe à ses blessures. Le 14 mai 1912, Garnier et Valet sont à leur tour cernés et tués dans un pavillon de Nogent. Le reste de la bande et divers comparses sont jugés en février 1913. Quatre des membres

sont condamnés à mort, mais trois sont guillotins (Callemin innocente Dieudonné à l'annonce du verdict). Deux sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité (Carouy se suicide). Kibaltchiche écopera de 5 ans de prison puis jouera un rôle important dans la Révolution russe.



UNE POSTÉRITÉ ROMANESQUE

Les valeurs partagées par les membres de la bande (appétit pour l'instruction, hospitalité, solidarité, bonne humeur, respect des femmes...) contrastent avec la brutalité de leurs actes. Au final, il semble que cette affaire ait desservi la « cause anarchiste » : l'engagement politique de Bonnot ne lui servait-il pas d'excuse pour s'enrichir et devenir célèbre, comme il l'é-

crit dans son testament ? Cent ans plus tard, l'histoire est encore dans les esprits, mais enrobée d'un romanesque qui a inspiré des auteurs de bande dessinée ou des cinéastes. Le Val-de-Marne est particulièrement concerné par cette épopée des temps modernes. Trois faits spectaculaires s'y sont déroulés : l'assassinat par Bonnot de Louis Jouin (numéro 2 de la Sûreté Générale) à Ivry-sur-Seine ; le siège de la maison où Bonnot s'était réfugié à Choisy-le-Roi ; celui du pavillon de Nogent où s'étaient retranchés Valet et Garnier.

L'exposition présentera de nombreux documents : photographies, cartes postales, estampes, journaux ainsi que la reconstitution d'une scène de commissariat. À noter : jusqu'au 24 août, la Ville de Choisy-le-Roi organise aussi une exposition sur la Bande à Bonnot, ainsi que promenades et débat !

Exposition du 8 juillet au 30 décembre 2012.

Musée de Nogent : 36, bd Gallieni. Tél : 01 48 75 51 25.

www.musee-nogentsurmarne.fr

Ouverture : mardi, mercredi, jeudi, dimanche de 14 h à 18 h ;

samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre.

Fermé le lundi, le vendredi et les jours fériés.



Stages d'été *au musée*

WEEK-END DE PEINTURE

Ce week-end de peinture à destination des adolescents et adultes est proposé aux initiés comme aux débutants. Rendez-vous les samedi 7 et dimanche 8 juillet de 10 h à 15 h au musée de Nogent. Un temps de déjeuner sera prévu. Les stagiaires pratiqueront à l'extérieur, sur chevalet, si le temps le permet. Tarif : 40 € (réductions prévues si plusieurs personnes d'un même foyer s'inscrivent ou selon ressources).

STAGE "JARDINS D'ÉTÉ"

Ce stage ayant pour thématique la représentation des jardins est à destination des enfants à partir de 6 ans, adolescents et adultes. Rendez-vous du 9 au 13 juillet de 10 h à 12 h ou de 14 h à 16 h. Tarif : 50 € (réductions prévues si plusieurs personnes d'un même foyer s'inscrivent ou selon ressources).

Les stages sont animés par Leïli Monnet, artiste peintre. Le matériel est fourni !

Musée de Nogent - 36, boulevard Gallieni.

Tél. : 01 48 75 51 25.

Courriel : musee@ville-nogentsurmarne.fr.

www.musee-nogentsurmarne.fr

Atelier d'arts plastiques



PENDANT la période estivale, Renata Zolcinska, artiste plasticienne, propose des cours d'arts plastiques (peinture, dessin, image numérique et réflexion sur la création) dans son atelier à Nogent. Les cours individuels ou en petits groupes s'adressent à des enfants et adultes de tous niveaux. Ils travailleront sur une création à partir d'un thème, d'une œuvre, d'un objet... pour développer leur potentiel artistique, ainsi que sur la concentration et la respiration dans le geste créatif !

Renseignements : 01 48 76 80 04.

Courriel : r.zolcinska@gmail.com.



Saison 2012-2013 : *abonnez-vous !*

LES AVANTAGES

D'importantes réductions pour tous les spectacles.

Le libre choix de vos spectacles.

Des places au tarif réduit pour les spectacles choisis hors abonnement en cours de saison et pour tous les spectacles de la saison de la Petite Scène.

Une relation privilégiée avec La Scène Watteau. Des informations régulières sur l'actualité du théâtre.

Une carte d'abonné qui vous donne des réductions à la Librairie de La Scène Watteau, au cinéma Royal Palace, pour les spectacles des théâtres partenaires de La Scène Watteau.

ABONNEMENT : MODE D'EMPLOI

Vous choisissez un minimum de 4 spectacles

Vous pouvez dès à présent souscrire vos abonnements à l'accueil du théâtre, par correspondance ou par téléphone.

LES GROUPES

À partir de 10 personnes, les abonnements groupe sont destinés aux associations, comités d'entreprise, collectivités, groupes d'amis, groupes scolaires... Si vous réunissez au moins neuf personnes qui veulent souscrire un abonnement, le théâtre vous offre le 10^{ème} abonnement.

LE JEUNE PUBLIC

Le jeune public (moins de 26 ans) et les étudiants peuvent s'abonner à des conditions particulièrement attractives : 7 € la place pour chaque spectacle choisi dans l'abonnement !

La Scène Watteau : accueil du mardi au samedi
de 14 h à 19 h. Tél : 01 48 72 94 94
www.scenewatteau.fr

La Scène Watteau 2012-2013

Le théâtre dévoile *sa prochaine saison*

AVEC SA PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE ET LA PARTICIPATION D'ARTISTES TALENTUEUX, LA PROCHAINE SAISON DE LA SCÈNE WATTEAU S'ANNONCE SOUS LES MEILLEURS AUSPICES. COUP DE PROJECTEUR !

THÉÂTRE

Plusieurs pièces contemporaines ont été retenues pour cette saison : *Comédie Tchétchène*, texte lauréat du concours Nouvelles Écritures dans une mise en scène de Bruno Lajara, *Et puis j'ai demandé à Christian de jouer l'intro de Ziggy Stardust*, un spectacle décalé mis en scène par Renaud Cojo dans le cadre des Théâtrales Charles Dullin 2012. Le 29 mars, le collectif Les Possédés reviendra à Nogent avec *Tout mon amour*, un huit-clos tragicomique. Trois pièces seront présentées au mois d'avril : *Pays Natal*, dans laquelle quatre jeunes artistes – deux Français, deux Grecs – croisent leurs regards sur la Grèce d'aujourd'hui ; *Dos à deux*, 2^{ème} acte, une pièce sans paroles inspirée de l'œuvre de Beckett *En attendant Godot* ; *Un grand singe à l'Académie* d'après une nouvelle de Franz Kafka adaptée par Jade Duviquet et magnifiquement interprétée par le comédien Cyril Casmèze. Deux pièces classiques attendent également les spectateurs : *Le Misanthrope* (photo ci-dessous) de Molière mis en scène par Nicolas Liautard et *Richard III*, l'une des toutes premières pièces de Shakespeare mise en scène par Jérémie Le Louët de la compagnie des Dramaticules.



SPECTACLES INSOLITES

Le 6 octobre, les clowns Zig et Arletti investiront la scène du théâtre dans un spectacle épuré et tout en sensibilité intitulé *La Curiosité des anges* (photo ci-dessus). Deux spectacles interdisciplinaires seront présentés : *Le projet RW* mêlant théâtre, cirque et vidéo par le collectif Quatre Ailes ; *Alaska forever*, une fable écologique sur fond de culture inuite avec une imagerie du Grand Nord réalisée en collaboration avec Yann Arthus-Bertrand.

MUSIQUES D'ICI ET D'AILLEURS

Dépaysement garanti cette saison avec le tango argentin d'Emma Milán et les musiques entêtantes de Mounira Mitchala, rare voix féminine tchadienne. Le 24 mai, ce sera la découverte envoûtante de *Mathias Duplessy et*





les trois violons du monde (ci-dessus), une association étonnante entre un musicien multi-instrumentiste et trois jeunes virtuoses originaires de Chine, du Rajasthan et de Mongolie. Autres découvertes musicales : Pierre-Yves Macé, musique contemporaine ; Rachel des Bois, chanson française pop-rock et le Quatuor Ludwig qui apportera une note classique à la programmation.

SPECTACLES JEUNE PUBLIC

Le jeune public ne sera pas en reste avec quatre spectacles de grande qualité. *Owa, quand le ciel s'ouvre*, à l'affiche le 11 décembre, est un spectacle inspiré d'un conte traditionnel africain adapté et mis en scène par Philippe Bonnard. Ce spectacle à la croisée du théâtre, de la musique et de la danse est réalisé par la compagnie Artefact qui présente également *Alaska forever*. En décembre, les jeunes spectateurs pourront découvrir *Le choix de Blanquette*, une réécriture de *La chèvre de monsieur Seguin* dans une version théâtrale jouée et dansée. Du 8 au 10 janvier, Nicolas Liautard présentera *Littlematchseller*, une

adaptation de la célèbre œuvre populaire *La Petite Fille aux allumettes*. En avril, ce sera la découverte de *Tuktu, le petit caribou*, un voyage poétique dans le Grand Nord écrit et réalisé par Céline Espardellier.

LA PETITE SCÈNE

Le comité de sélection de La Petite Scène a opté pour une programmation musicale diversifiée avec du reggae (Valério Big Band), de la country-folk avec Gianna M., du jazz avec le pianiste Ludovic de Preissac. Sans oublier l'univers déjanté du groupe Sollex, les musiques brésiliennes de Marie Busato et les chansons françaises aux saveurs balkaniques de Yordan.

LECTURES ET ACTIONS CULTURELLES

Le théâtre proposera un "focus Platon" pour un programme de cinq lectures publiques. Il poursuivra également ses actions culturelles à destination des enfants (ateliers théâtre et marionnettes), des collégiens et lycéens avec *Jeunes en scène* et *Lycées en scène*, la préparation de l'oral du bac de français, etc !

Question à Nicolas Liautard, directeur artistique



LMN : QUELS SERONT LES PRINCIPAUX TEMPS FORTS ?

Nicolas Liautard : C'est une question très difficile car tous les rendez-vous de La Scène Watteau sont des temps forts ou en tous cas voulus comme tels. Je dirais quand même que *La Curiosité des anges* le 6 octobre est une soirée très attendue. Catherine Germain que nous avons applaudie l'an dernier dans *Le Sixième Jour*, revient avec un nouveau spectacle de clown. La nouvelle création des Possédés, *Tout mon amour*, sera également je le crois un très beau moment. La venue de Pierre-Yves Macé est pour nous un pari ambitieux, il s'agira de mobiliser le public peu habitué aux musiques contemporaines. Sinon, il faut peut-être noter que pour la première fois nous programmons un spectacle pour les 3-5 ans : *Tuktu le petit caribou*,

un conte du grand nord Inuit. Enfin, les deux séries de dix représentations sont chaque année des rendez-vous importants car nous ne savons jamais à l'avance s'il y aura un public suffisamment nombreux. La saison prochaine ce sera *Le Misanthrope* de Molière que je mettrai en scène et *Le Projet R.W.*, une reprise du collectif Quatre ailes au croisement du théâtre, du cirque et de la vidéo !

Stage de théâtre

LA COMPAGNIE Acalade propose un stage de théâtre pour les enfants de 7 à 12 ans du 27 au 31 août, de 9 h à 12 h, à la Maison des associations. Au programme : travail autour de la prise de parole, du collectif et de la prise de conscience de son corps. Le tarif du stage est de 110 €, 80 € pour un 2^{ème} enfant. À la rentrée, la compagnie proposera deux nouveaux cours : éveil théâtral pour les enfants de moyenne section jusqu'au CP le mercredi matin et un cours pour les 10-12 ans le mardi soir !

Renseignements : 06 73 18 04 83
cieacalade@gmail.com

Cours de théâtre au Pocket

LE POCKET Théâtre Fabienne Gautier situé au 36, bd Gallieni propose des ateliers d'initiation au théâtre pour les enfants (mercredi), adolescents (lundi, mardi, jeudi de 18 h à 20 h) et adultes (lundi, mardi, mercredi de 20 h 30 à 23 h 30). En plus des cours hebdomadaires encadrés par une équipe de professionnels, le Pocket organise tout au long de l'année des stages en lien avec sa programmation artistique. Les inscriptions pour la prochaine saison auront lieu le dimanche 9 septembre de 11 h à 18 h au Pocket théâtre !



Renseignements : 06 16 28 06 81. Courriel :
pocket.theatre94@gmail.com. www.pocket-theatre.fr

Une audition pour une adhésion

L'ASSOCIATION Les Ouvriers du théâtre offre cinq adhésions à ses ateliers de théâtre à des jeunes entre 15 et 22 ans. L'accès à ces adhésions gratuites se fera sur audition au mois de septembre. Elle comportera une scène classique, une scène moderne et une improvisation. Tentez votre chance !

Plus d'infos au 06 81 89 01 95.
Courriel : lesouvriersduthetheatre2@yahoo.fr



QUINCAILLERIE SOUCHET

**Métaux - Outillage - Bois - Verre
Plomberie - Electricité - Serrurerie**

Dépôt AIR LIQUIDE - WOLF - PRIMAGAZ - ELF - BUTAGAZ

55-57, avenue du Président Roosevelt
Le Perreux-sur-Marne
Tél. : **01 43 24 44 78** - Fax : 01 43 24 26 57

sas-souchet@wanadoo.fr

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Publicités, contactez Evelyne Gustin-Botton - Tél. : **01 43 24 63 95 - 06 21 87 01 66**

Parking clientèle

POMPES FUNÈBRES

24 h/24 - 7j/7 - N° d'habilitation 08 94 04

- CONTRAT OBSÈQUES -

MARBRIER FUNÉRAIRE

- CAVEAUX - MONUMENTS -

E.L.MARTIN

75, rue de Plaisance - 94130 NOGENT

Tél. : 01 48 76 86 00



Bénéficiez
de **50%**
de réduction
d'impôt



Serelis services
agréé par l'état, service à la personne



**Besoin d'un service
pour la maison ou à la maison ?**



Ménage, Repassage, Jardinage, Assistance informatique,
Bricolage, Garde d'enfant, Auxiliaire de vie,
Soutien scolaire, Nettoyage des vitres,
Remise en état d'habitation après déménagement, ...

01 77 35 83 66

contact@serelis.fr • **www.serelis.fr**
264, avenue Victor Hugo • 94120 Fontenay-sous-Bois



Nogen presence
aide au domicile

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile

■ LES ACTIVITÉS DOMESTIQUES :

entretien du logement, du linge, courses, préparation du repas

■ LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE :

aide au lever, au coucher, à la toilette, aux repas, aux déplacements

■ LE MAINTIEN DE LA VIE SOCIALE, SOUTIEN MORAL :

promenade, lecture, jeux, aides administratives

■ LE SERVICE « BRICOLAGE ET JARDINAGE » :

petits travaux de bricolage, entretien des jardinières, balconnières

01 49 74 07 40

**AGRÈMENT QUALITÉ
RÉDUCTIONS D'IMPÔTS**

En partenariat avec la Ville de Nogent-sur-Marne, le CCAS et le Conseil général du Val-de-Marne
Conventionnement CNAV, autres Caisses de Retraite et Mutuelles

2, rue Guy Moquet - 94130 Nogent-sur-Marne
e-mail : nogenpresence@wanadoo.fr

Artisan Joseph

Plomberie - Vitrierie - Carrelage

6 jours/7 de 8 h à 20 h

- Tous dépannages • Installation toutes chaudières
- Rénovation (salle de bains, cuisines...)
- Devis gratuit.

55 bis, boulevard de Strasbourg – Nogent
01 48 76 73 16 - 06 63 77 41 25 - 01 46 82 53 18

Tapissier d'ameublement

"L'Atelier"
Jacques Froment



- Sièges tous styles
- Tentures murales
- Voilages - Rideaux
(devis gratuit)

10, place Pierre Sépard - 94130 Nogent-sur-Marne
Tél.-Fax : 01 48 73 24 45 - Port. : 06 82 15 48 52

Stages de juillet à la MJC

DURANT les deux premières semaines des vacances scolaires, la MJC Louis Lepage propose de nombreux stages pour enfants et ados. Faites votre choix !

DU 9 AU 13 JUILLET

Initiation p'tite danse pour les 4-6 ans, de 10 h 30 à 12 h.

Éveil créatif (création de costumes et de déguisements étonnants) pour les 4-6 ans, de 13 h 30 à 15 h.

Création de bijoux et accessoires à partir de 7 ans, de 10 h 30 à 12 h 30.

« **P'tits chefs** », un atelier innovant et surprenant alliant cuisine, dégustation et art de la table un peu décalé pour les enfants à partir de 7 ans, de 15 h à 16 h 30.

Cinéma et effets spéciaux (écriture d'un scénario, mise en scène, prise de vue, montage et effets spéciaux) à partir de 9 ans, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

« **Les chants sont libres !** », stage autour de l'écriture et de la chanson, pour les 10 ans et plus, de 10 h à 12 h.

DU 16 AU 20 JUILLET

Scrapbooking de 10 h à 12 h pour les 6-9 ans, de 14 h à 16 h à partir de 10 ans.

Dessin, BD, mangas à partir de 6 ans, de 10 h à 12 h.

Mosaïque à partir de 8 ans, de 14 h 30 à 16 h 30.

Robotique pour apprendre à programmer et à créer sur des robots extraordinaires à partir de 8 ans, de 10 h à 12 h.

Stage infographie (retouche et montage photo, création graphique...) pour ados débutants de 14 h à 17 h.

Il est possible de participer à deux stages sur une journée. Les enfants peuvent apporter leur repas pour l'heure de déjeuner pendant laquelle ils seront encadrés par des animateurs !

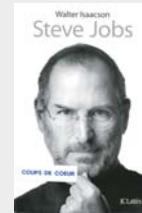
Renseignements et inscriptions : MJC Louis Lepage

36, bd Gallieni. Tél : 01 48 73 37 67.

www.mjc-nogent-sur-marne.com



Coups de cœur de la bibliothèque



DOCUMENTAIRE ADULTE

STEVE JOBS

de Walter Isaacson

Lattès, 2011

Cet ouvrage résulte d'un travail de plus de deux ans, basé sur les interviews des proches, des rivaux, des collègues, mais aussi sur les entretiens avec le cofondateur de la firme Apple, Steve Jobs. Celui-ci, atteint d'un cancer, se livre sur sa carrière que certains qualifient d'exemplaire, ainsi que sur son passé. Une biographie fouillée et précise pour l'homme qui accorda habilement nouvelles technologies, design, confort et simplicité.



LIVRES SONORES JEUNESSE

C'EST UNE RONDE !

ALPHABÊTES MUSICAL

d'Isabelle Morin

Actes sud, 2011

De l'araignée au Zèbre, tous les z'animaux du monde chantent un drôle d'alphabet ! Du pingouin sur la banquise qui joue *La Lettre à Élise* à la raie manta qui fait des régimes pour plaire à son gars, du serpent fakir qui pousse des soupis au wapiti qui veut voir du pays, un livre pour apprendre les notions de solfège en s'amusant et en chantant. Avec, sur le CD, des chansons de Camille, Grégoire et J. Van Den Hole.



DVD

La Guerre est déclarée

Réalisé par Valérie Donzelli

Wild side vidéo, 2011

Ils sont beaux, ils sont jeunes, tout leur sourit : en un mot, Roméo et Juliette forment un couple de rêve, promis à un avenir radieux. Sauf que ce bonheur sans nuages ne va pas durer. Quand ils apprennent la maladie (une tumeur au cerveau) de leur fils Adam, leur monde s'effondre. Pas pour longtemps. Car faisant fi de la mort, leur combat commence alors. Une lutte qui renforcera leur histoire d'amour. Un film juste, qui donne envie de se battre et d'espérer !

Fin des travaux à la bibliothèque

DU 10 JUILLET au 25 août aura lieu la fin des travaux de rénovation de la section adultes de la bibliothèque municipale Cavanna. Les collections de livres et la boîte de retour ne seront pas accessibles mais les Nogentais pourront consulter la presse, les DVD et internet et se rendre dans la salle d'étude. La section jeunesse reste ouverte normalement. À noter : la bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 11 et le mardi 14 août !

Bibliothèque municipale Cavanna – 36, bd Gallieni. Tél : 01 48 73 14 62. www.bibliotheque-nogentsurmarne.fr

Rémi Mollet distingué

LE 1^{ER} JANVIER dernier, Rémi Mollet a reçu de la part du Ministre des Sports David Douillet la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports « pour les excellents services qu'il a rendus dans le domaine sportif et notamment en s'investissant pleinement afin que le taekwondo soit reconnu en France mais également en assumant les fonctions de

président de l'Union fédérale de Taekwondo. »

Une distinction qui récompense près de 40 ans de pratique et plus de 30 ans d'enseignement et d'investissement dans le domaine du taekwondo et plus largement des arts martiaux coréens !



Un maître de l'aïkido à Nogent

LE JEUDI 19 avril, l'Aïkido Nogent a reçu la visite exceptionnelle de Christian Tissier, maître le plus gradé en France et représentant délégué pour délivrer les grades de l'Aïkikai de Tokyo. Ce maître de renommée internationale dont la dernière visite à Nogent remonte à il y a 25 ans est venu animer un entraînement du club nogentais à l'espace sportif David Douillet pour le plus grand plaisir des sportifs. L'Aïkido Nogent qui dispense des cours pour enfants, ados et adultes a également enrichi son site internet en y intégrant la synthèse de chacun des cours permettant aux adhérents de réviser leurs techniques une fois chez eux !

Renseignements : 06 61 70 19 10.

Courriel : akdn@free.fr. www.akdn.fr



Le centre nautique se modernise

LE CENTRE NAUTIQUE DE NOGENT GÉRÉ PAR LA SOCIÉTÉ VERT MARINE NE CESSE D'INNOVER POUR LE BIEN-ÊTRE ET LE CONFORT DE SES UTILISATEURS. UNE MEILLEURE QUALITÉ D'EAU ET DES FORMULES D'ABONNEMENT ATTRACTIVES VIENNENT COMPLÉTER CET ÉQUIPEMENT EXCEPTIONNEL EN ÎLE-DE-FRANCE. DEUX RAISONS SUPPLÉMENTAIRES DE SE JETER À L'EAU !

LA QUALITÉ DE L'EAU COMME PRIORITÉ

Après la bâche thermique destinée à couvrir le bassin extérieur pendant la nuit (30 % d'économies de gaz en 2011), le centre nautique a équipé le bassin intérieur de 25 mètres d'un déchloramineur à UV nouvelle génération. Cet équipement financé par la Ville a permis de réduire considérablement le taux de chloramines néfastes pour les usagers et le personnel. Générées par le chlore utilisé dans les piscines comme produit désinfectant, les chloramines sont responsables des irritations des yeux et d'affections respiratoires. Grâce à ce système, l'eau est filtrée 24 heures/24 et le bassin est déchloraminé en quatre heures garantissant une qualité d'eau adaptée. Le taux de chloramines qui fait l'objet de trois contrôles quotidiens est ainsi passé de 0,50 mg/litre environ (proche de la limite autorisée fixée à 0,60 mg/litre) à 0,30 mg/litre maximum. Ce système écologique permet de réaliser une économie de plusieurs centaines de m³ d'eau par mois dans le bassin de 25 mètres. Nécessitant un faible entretien (remplacement des lampes à UV une fois par an), cet équipement a une durée de vie de 10 à 15 ans. Au vu des résultats obtenus, la piscine souhaite équiper le bassin d'apprentissage d'un déchloramineur à UV pour garantir le confort et l'hygiène de ses utilisateurs.

DES FORMULES D'ABONNEMENT PLUS SOUPLES

Depuis juin 2011, Vert Marine propose à ses clients des formules d'abonnement par prélèvement mensuel et sans engagement de durée. Le Pass Aquatic d'un montant de 19,90 € par mois donne un accès illimité à la piscine, le Pass Aquaform (34,90 € par mois) et le Pass Aquaform senior (24,90 € par mois) donnent accès aux 35 séances d'aquagym hebdomadaires



y compris pendant les vacances scolaires. Enfin, le Pass Nogent Tonic au tarif de 39,90 € par mois permet de profiter à volonté de la piscine et de la salle de sport Nogent Tonic. Particulièrement attractives et beaucoup plus souples que les offres précédentes, ces nouvelles formules d'abonnement ont déjà remporté un franc succès auprès de la clientèle puisque plus de 900 Pass ont été vendus depuis leur lancement. Pour y souscrire, les clients doivent par ailleurs acheter la carte d'adhésion Pass d'un montant de 40 € pour les Nogentais et 70 € pour les extérieurs. En cas de résiliation, un préavis d'un mois est prévu. Ces formules viennent compléter les traditionnelles entrées unitaires avec réductions en fonction de l'âge et les cartes d'abonnement de 12 entrées valables un an.

NAGEZ CET ÉTÉ !

Pendant la période estivale, les bassins intérieur et extérieur de la piscine de Nogent sont ouverts tous les jours. Un service de sécurité renforcé est prévu pour garantir la tranquillité des nageurs pendant cette période de forte affluence.

Horaires d'ouverture du bassin extérieur cet été (jusqu'au 9 septembre) : lundi 11 h - 19 h 30, mardi 10 h - 19 h 30, mercredi 10 h - 22 h, jeudi 10 h - 19 h 30, vendredi 10 h - 22 h, samedi 10 h - 19 h 30, dimanche 9 h 30 - 19 h 30 !

www.vert-marine.com/nogent-nautique-94/

Championnats de France de plongeon



LES 6, 7 ET 8 JUILLET, le centre nautique accueillera les championnats de France de plongeon organisés par la Fédération Française de Natation en partenariat avec la Ville. Une trentaine de plongeurs venus de toute la France se disputeront les titres de champions de France juniors, seniors et maîtres dans les catégories 1 mètre, 3 mètres et haut vol. Mathieu Rosset, champion de France en titre dans la catégorie 3 mètres et 7^{ème} aux derniers championnats du monde, fera partie des grands favoris de cette compétition. Les temps forts se dérouleront le vendredi 6 juillet à 17 h pour les finales 1 mètre dames et messieurs, le samedi 7 juillet à 16 h 30 pour les finales 3 mètres messieurs et haut vol dames, le dimanche 8 juillet à 14 h pour les finales haut vol messieurs et maîtres et la finale 3 mètres dames. Le

bassin extérieur de la piscine restera ouvert pendant la compétition. Un accès gratuit se fera par l'entrée principale. Venez nombreux assister à cette démonstration de force, de technique et d'esthétisme !

Dans le cadre des championnats, le centre nautique organise le vendredi 6 juillet **une soirée fluo** ouverte à tous et animée par les plongeurs de l'équipe de France. Ambiance festive garantie !

Centre nautique de Nogent : 01 48 71 37 92.

Rugby : fin d'une première saison enthousiasmante pour les féminines

L'ÉQUIPE féminine du Rugby Club des Boucles de la Marne, créée en septembre 2011, a terminé sa toute première saison le dimanche 22 avril après une courte défaite (24 à 22) contre les Varoises de La Valette en quart de finale du championnat de France. En à peine un an, les féminines ont réussi à créer un groupe de joueuses débutantes ou plus expérimentées qui s'apprécient et aiment jouer ensemble. Du côté des résultats, l'équipe termine première de sa poule devant la très solide équipe de Chilly-Mazarin et échoue aux portes des demi-finales. L'objectif est maintenant d'étoffer ce groupe pour gagner en expérience et continuer à gagner un maximum de matches au cours de la prochaine saison pour assurer une montée en fédérale 2.

Pour celles qui seraient tentées par le ballon ovale, le RCBM continue de recruter des joueuses débutantes ou confirmées et propose d'essayer plusieurs entraînements sans engagement le mardi de 19 h 30 à 21 h 30 à Villiers-sur-Marne (stade Octave Lapize) et le jeudi de 19 h 30 à 21 h 30 au stade sous la Lune de Nogent !

Renseignements auprès des entraîneurs : Alexandre Gau au 06 27 08 48 45 et Guillaume Cornu au 06 13 25 11 71.
Plus d'infos sur www.lesbouclesdelamarne.com



Stages sportifs de juillet

DU 9 AU 13 JUILLET, le service Sports-Jeunesse propose un stage multisports pour les 6-16 ans (96 places disponibles). Durant la même semaine, il propose également un nouveau stage spécial sports d'eau pour les ados de 14 à 16 ans (24 places disponibles). Les participants pratiqueront du kayak et du catamaran à la base nautique de Vaires-sur-Marne, du pool kayak et de l'aviron à Nogent !

Renseignements et inscriptions :

service Sports-Jeunesse

6, avenue Smith Champion. Tél. : 01 41 95 52 21.

Résultats encourageants pour l'Encou



LE 1^{ER} AVRIL dernier, cinq rameurs de l'Encou se sont rendus à Cazaubon dans le sud de la France pour participer aux championnats de France bateaux courts. Quatre d'entre eux se sont distingués en remportant des titres très prometteurs. Chez les filles, Alice Mayne et sa coéquipière Stéphanie Dechamp ont remporté le titre de championnes de France dans la catégorie pair-oar senior femmes. Hélène Lefebvre, rameuse vedette du club nogentais, est médaille d'argent en skiff senior femme. Ce championnat a aussi représenté pour l'Encou le retour des garçons dans la compétition de haut niveau puisque Thomas Fadié a terminé à la 7^{ème} place. Grâce à cet excellent résultat, il intègre le collectif de l'équipe de France et renforce les rangs de l'Encou au plus haut niveau avec quatre représentants sous les couleurs tricolores !



18 juin 2012

Commémoration et inauguration *de la place Roland Nungesser*

LE LUNDI 18 JUIN, LA MUNICIPALITÉ DE NOGENT-SUR-MARNE, ENTOURÉE DE PERSONNALITÉS ET DE NOMBREUX NOGENTAIS, A CÉLÉBRÉ LE 72^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL À LA RÉSISTANCE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, PUIS A INAUGURÉ LA PLACE ROLAND NUNGESSER.



UN LIEN FORT ENTRE ROLAND NUNGESSER ET LE GÉNÉRAL DE GAULLE

La commémoration de l'acte fondateur de la résistance par le général de Gaulle constituait le moment idéal pour célébrer la figure marquante de Nogent que fut Roland Nungesser. L'appel du 18 juin 1940 est effectivement porteur d'une symbolique très forte lorsqu'on connaît l'importance des convictions communes et des liens qui unissaient Roland Nungesser et Charles de Gaulle.

Effectivement, tout en étant maire de Nogent de 1959 à 1995, Roland Nungesser occupa à plusieurs reprises des fonctions ministérielles sous De Gaulle.

Commandeur de la Légion d'honneur et député-maire honoraire de Nogent-sur-Marne, Roland Nungesser est décédé le 30 mars 2011. Un hommage solennel lui avait déjà été rendu le 5 avril 2011 sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville qui porte désormais son nom. L'inauguration de la place Roland Nungesser a pour ainsi dire clôturé cette année de deuil autour de la perte de cet homme qui a marqué Nogent à jamais.

RAPPEL DES VALEURS DE LA RÉSISTANCE

La commémoration de l'appel à la résistance a débuté vers 19 heures devant le buste du général de Gaulle, en présence du maire et de plusieurs adjoints et conseillers municipaux, de Gilles Carrez — élu la veille député de la nouvelle cinquième circonscription du Val-de-Marne, de Marie-Christine Nungesser, d'une fille et d'une petite fille de Roland Nungesser, ainsi que de nombreux amis.

Les anciens combattants, des officiers de différents corps d'armée et un piquet d'honneur de la Légion étrangère assuraient le côté solennel de la manifestation.

La cérémonie a débuté par le discours du 18 juin du général de Gaulle avec son célèbre «Vive la France libre dans l'honneur et l'indépendance». Sous un drapeau tricolore décoré de la croix de Lorraine, la chorale des Moineaux du Val-de-Marne a interprété le chant des Partisans puis l'hymne national. Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du buste du général.

UNE PLACE AU CŒUR DE LA VILLE

L'inauguration de la place Nungesser eut ensuite lieu avec le dévoilement symbolique des plaques apposées sur les grilles de l'Hôtel de Ville, par Jacques J.P. Martin, Gilles Carrez et Marie-Christine Nungesser.



Un grand moment d'émotion s'en est suivi avec un extrait du discours prononcé par Roland Nungesser le 18 juin 1991, remémorant à l'assistance les convictions gaullistes de ce dernier.

Puis, ce fut à Gilles Carrez et Jacques J.P. Martin à prendre tour à tour la parole.

Comme l'a souligné Jacques J.P. Martin dans son allocution, c'est l'amour et la dévotion que Roland Nungesser avait pour sa ville qui a marqué à jamais l'histoire de Nogent-sur-Marne: «Tu as consacré une grande partie de ta vie à travailler à organiser l'entrée de Nogent dans l'Histoire moderne. Tu étais qualifié de maire bâtisseur par tes contemporains. Ce terme était



loin d'être usurpé quand nous parcourons la liste de tes réalisations : le centre nautique avec son hôtel, le tribunal d'instance, le commissariat de police, les logements sociaux, certaines écoles et crèches, le théâtre, la sous-préfecture, les espaces verts et le fleurissement, les espaces publics, le Pavillon Baltard... Je renonce à être exhaustif.»

Dans ses remerciements, Marie-Christine Nungesser a souligné : «Merci Monsieur le Maire, mon cher Jacques, d'avoir spontanément proposé au Conseil municipal de rebaptiser la place de la mairie en lui donnant le nom de Roland Nungesser... Je te remercie très sincèrement d'avoir associé, à tout jamais, le nom de Roland à sa mairie et à sa ville, qu'il a tant aimées et à qui il a tant donné pendant 40 ans... Je te remercie Monsieur le Maire, ainsi que tout le Conseil municipal pour cette journée, mais également pour tout ce que tu as fait depuis le 30 mars 2011 pour perpétuer et honorer la mémoire de Roland, et sache que j'y suis extrêmement sensible, ainsi que toute la famille. »

Avec cet hommage permanent rendu à Roland Nungesser, cette grande place au cœur de la ville de Nogent qui porte désormais son nom, la mémoire de cet homme hors du commun est maintenant immortalisée !



Journée nationale de la Déportation

Se souvenir des victimes de la Shoah



contraire à nos motivations profondes, c'est vers l'éducation et la redécouverte de notre terrible passé qu'il faut se tourner pour construire notre futur. »

Des gerbes ont été déposées devant la plaque où sont inscrits les noms des enfants transférés à Drancy avant d'être déportés vers les camps d'extermination, à un endroit symbolique – l'ancien Commissariat de police de Nogent – par où transitèrent les victimes de la Shoah. Le rabbin Elfassi a chanté l'hymne aux morts en souvenir des enfants.

La cérémonie s'est poursuivie sous une pluie battante devant le monument dédié aux Forces françaises de l'Intérieur (FFI). Après un moment de recueillement, accompagné par la chanson *Nuit et brouillard* de Jean Ferrat, le Comité d'entente des anciens combattants et le maire de Nogent ont déposé des gerbes en mémoire des résistants tombés pour la France. Le sous-préfet a lu le message des Déportés. La cérémonie s'est achevée au son de l'hymne national |

DIMANCHE 29 avril, devant l'Hôtel des Coignard, Jacques J.P. Martin, accompagné de nombreux élus de la municipalité, a rendu hommage aux déportés, en présence des représentants du Cercle communautaire de Nogent et de la communauté juive de Nogent/Le Perreux/Bry, des associations d'anciens combattants, du sous-préfet Pascal Craplet et d'élus du Perreux et de Bry.

Devant une assistance nombreuse, le maire a rappelé qu'« une telle cérémonie nous permet de raviver la flamme du souvenir des souffrances et des tortures subies par les déportés dans les camps de concentration. Par notre présence, nous rendons hommage au courage et à l'héroïsme de celles et ceux qui en furent les victimes. [...] Aujourd'hui, ce n'est plus un devoir, mais un travail de mémoire renouvelé d'année en année qui doit avoir lieu. Un travail pour que cette mémoire ne devienne pas seulement une mémoire juive individuelle ou communautaire. Cette mémoire doit être la

nôtre à tous, croyants de toutes les religions et non-croyants, c'est notre mémoire collective nationale. Loin d'une auto-flagellation qui serait



Lire le discours du maire et le message des Déportés en intégralité sur le site www.ville-nogentsurmarne.fr

58^{ème} anniversaire de *Dien Bien Phu*

LUNDI 7 mai, le souvenir de la bataille de Dien Bien Phu a été commémoré devant le Monument aux morts. La cérémonie était présidée par le colonel Jean Luciani, Grand Officier de la Légion d'honneur, ancien de Dien Bien Phu, en présence de Jacques J.P. Martin et de Sébastien Eychenne,

adjoint délégué au Devoir de mémoire. Tous trois ont dévoilé la plaque en hommage aux morts de la Guerre d'Indochine et de cette terrible bataille.

Jacques Bonnetête, président des anciens déportés et internés d'Indochine, Contrôleur

général des Armées, a prononcé une allocution avant le dépôt de gerbes d'usage. Un objet souvenir a été remis au maire de Nogent, un symbole pour l'une des rares villes qui commémorent chaque année cette dure bataille de notre histoire |



En mémoire de *la Guerre d'Algérie*

LE JEUDI 10 mai, sur la mezzanine et dans la Petite Scène de La Scène Watteau, s'est tenue une journée du livre sur l'Algérie, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu. Cette manifestation était organisée par les comités de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA) de Bry, Le Perreux et Nogent, avec la participation de la commission Guerre d'Algérie Jeunesse Enseignement (GAJE). L'inauguration a eu lieu autour d'un petit-déjeuner convivial, en présence de Jacques J.P. Martin, maire de Nogent, et de Gilles Carrez, maire du Perreux. Des conférences ont ponctué cette journée commémorative |



Claude Rosales,
l'un des auteurs, Nogentais,
présente son ouvrage.

67^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

DE NOMBREUX Nogentais sont venus assister à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, organisée par la Ville en partenariat avec les communes voisines de Bry et du Perreux.

Jacques J.P. Martin accompagné de plusieurs de ses adjoints, dont Sébastien Eychenne, délégué au devoir de Mémoire, étaient aux côtés de Gilles Carrez, député-maire du Perreux, du sous-préfet Pascal Craplet et du lieutenant-colonel Bourban,

chef de corps du groupement de recrutement de la Légion étrangère. Un piquet d'honneur était constitué par les soldats de la Légion étrangère et les différents corps armés étaient représentés, ainsi que les sapeurs-pompiers, la Croix Rouge, le Conseil des jeunes Nogentais et les associations d'anciens combattants.

Sébastien Eychenne a ouvert la cérémonie en rappelant la signification du drapeau français, puis

des membres du Conseil des Jeunes Nogentais - Charlotte Jet, Inès Krouri et Julie Van de Velde, ont donné lecture d'un texte de Robert Desnos. Ce fut ensuite au tour de Pascal Craplet de lire le message de Marc Laffineur, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, avant que Jacques J.P. Martin ne prononce son discours. Plusieurs gerbes ont été déposées en mémoire des victimes de la seconde guerre mondiale |



Extrait du discours de Jacques J.P. Martin

Après avoir évoqué les années douloureuses de la guerre et la victoire contre le nazisme, le maire a souligné les difficultés de la période que nous traversons et les mutations en cours en Europe et dans le monde.

« Le chantier d'une nouvelle Europe est en cours, il est indispensable de poursuivre collectivement le travail engagé pour imaginer un avenir partagé plus réaliste dans le cadre d'une autre forme de société capable de trouver une certaine harmonie sans la croissance forte d'hier. Ce défi, les peuples de l'Europe devront le relever quotidiennement, malgré les embûches que nous rencontrons, à la fois dans notre pays et entre les membres de l'Union pour être dignes de l'héritage que nous ont transmis ceux qui ont mis fin, le 8 mai 1945, à la guerre, au nazisme et à ses ravages... Notre Europe, à condition que ses frontières soient enfin stabilisées, doit rester une Union garantissant la liberté dans l'héritage que nous ont légué les hommes et les femmes des années 40 avec, comme exigences celles de l'encadrement de la concurrence avec une économie sociale de marchés et des nouvelles solidarités, une force au service des plus faibles après être devenue une puissance économique et financière, ce sont les seules conditions pour garantir la paix et le développement dans une mondialisation régulée et non subie.

En ce 67^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, souvenons-nous avec émotion, fierté et reconnaissance, des grandes heures de notre histoire, des épreuves et des luttes terribles qui ont permis la victoire et la renaissance de la France.

Conjuguons ensemble, en ce début de XXI^{ème} siècle, la fierté d'être les descendants de celles et ceux, tel Raymond Aubrac qui vient de nous quitter, pour qui les mots Nation et Patrie avaient un sens. Ils nous ont offert leur vie et l'espoir d'un avenir meilleur pour nos enfants... »

Au conseil *municipal*

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS. LE COMPTE-RENDU DE L'ENSEMBLE DES SÉANCES EST EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE OU CONSULTABLE À L'HÔTEL DE VILLE.

> Séance du 30 avril 2012

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Avant de passer à l'ordre du jour, le maire a abordé **des questions concernant les finances de la Ville** : indemnités des élus, niveau d'investissement et dette de la ville, des sujets développés dans la Lettre de Nogent Budget 2012, parue le 23 mai.

Site Marie Curie

Le maire a tenu également à faire un point sur le nouveau projet destiné au site Marie Curie qui sera destiné en partie à du stationnement, avec réalisation d'un parking public. Ces nouvelles places de stationnement seront les bienvenues dans ce quartier, à quelques pas du port de plaisance, de la piscine, du bowling et du stade. L'usage de l'autre partie du site est en discussion. Quatre propositions d'usage seront soumises pour validation à l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN).

LOGEMENT

Garantie d'emprunt

Accord de la garantie de la Ville à hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt PLUS d'un montant de 4 227 873 € et d'un emprunt PLAI d'un montant de 500 779 €, que la SA d'HLM IDF La Sablière se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts sont destinés à financer l'opération-acquisition de **29 logements** collectifs, dont 26 logements PLUS et 3 logements PLAI, place de l'Ancien Marché.

STATIONNEMENT PAYANT

Parking du port

Depuis le 1^{er} mai, le parking du port est ouvert au public de 7 h à 23 h, tous les jours de la semaine. Il est payant dans cette plage horaire, en attendant l'installation d'un système de paiement par caisse automatique. Le week-end, le parking est ouvert pour faciliter le stationnement des usagers et clients

des divers exploitants dans le secteur du port.

Vote : *unanimité*

SCOLAIRE

Réhabilitation et extension de l'école Victor Hugo

Pour financer la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle Victor Hugo qui date de 1975, le Conseil autorise le maire à solliciter des subventions auprès notamment du Conseil régional et du Conseil général, de l'ADEME et d'autres organismes qui pourraient accompagner la Ville dans le programme de réhabilitation et d'extension de l'école. Il s'agit d'une part d'améliorer les performances thermiques du bâtiment et d'autre part de construire trois salles de classes supplémentaires, avec une remise à niveau des locaux de services (restauration, préau...). Une somme de 300 000 € a été inscrite au Budget Primitif 2012, pour lancer la programmation et les études dans le but d'élaborer ce projet de réhabilitation-extension.

Vote : *unanimité*

PETITE ENFANCE

Nouvelle structure multi-accueil Moulin de Beauté

Dans le cadre du plan pluriannuel relatif à la famille, la programmation d'une nouvelle crèche a été arrêtée afin de développer l'offre municipale d'accueil pour la petite enfance en créant une nouvelle structure multi-accueil de 60 berceaux. Cette future structure, qui devrait être réalisée sous 12 à 14 mois, sera située 4 rue Charles V sur un terrain appartenant à la commune. Elle sera dénommée Moulin de Beauté en référence à l'histoire du lieu qui était lié au Château de Beauté construit sous Charles V. L'étude de faisabilité actuellement en cours permettra, grâce à un programme détaillé, de

lancer une consultation d'entreprises.

La délibération autorise le maire à solliciter officiellement des subventions de différents partenaires : État, Région, Département, CAF...

Vote : *unanimité*

JEUNESSE

Un nouveau Contrat d'accompagnement à l'emploi

Approbation de la création, au sein du service environnement, pour une mission Agenda 21, d'un CAE-passerelle d'une durée hebdomadaire de service de 26 heures. Ce dispositif, permet aux jeunes de 18 à 25 ans d'acquérir une expérience professionnelle dont les compétences sont transférables dans le secteur marchand. La Ville de Nogent, depuis décembre 2009, a créé 11 emplois-passerelle dans différents services.

Vote : *unanimité*

Chantiers municipaux Sport-Jeunesse

L'opportunité est donnée à des jeunes Nogentais, âgés de 18 à 25 ans, en situation de recherche d'emploi, d'exercer une première activité professionnelle. Dans le cadre de l'entretien des équipements sportifs, l'utilisation du dispositif chantiers municipaux sport-jeunesse leur permettra de travailler à la rénovation de différents équipements sportifs et d'acquérir ainsi une première expérience professionnelle dans le secteur du BTP. Il a été retenu comme première opération une remise en peinture sans échafaudage de certains locaux. Ce dispositif vient en complément de ceux de la Mission locale des bords de Marne et du Pôle emploi. Les jeunes seront rémunérés au SMIC horaire en fonction des heures réellement effectuées. Cette opération sera suivie par le médiateur jeunesse sous supervision de la Mission Locale.

Vote : *unanimité*

> Séance du 23 mai 2012

JURIDIQUE

Retrait de délibération

Retrait de la délibération n°11/10 du 27 janvier 2011 relative à la convention tripartite entre la Commune, la Cogedim et l'artiste Élisabeth CIBOT, pour la réalisation d'une sculpture sur le thème de l'évocation d'une femme en tenue de travail à la manière italienne au sein de la résidence « La petite Italie ». Le programme ayant évolué, la statue sera implantée dans le jardin privatif de la copropriété et sera uniquement financée par la société Cogedim.

Vote : 23 voix pour (EANV, NAV).

3 NPPV (M. Arazi, M. Gilles, M. Geib).

Statuts de la régie personnalisée

La Scène Watteau - Pavillon Baltard

Adoption des nouveaux statuts de la régie personnalisée Scène Watteau - Pavillon Baltard. Objectif : pouvoir réaliser les travaux de rénovation prévus au Pavillon Baltard. Pour cela, les nouveaux statuts réintègrent le Pavillon Baltard et le théâtre dans le patrimoine communal.

Vote : unanimité

Convention de contraintes de service public

La Scène Watteau - Pavillon Baltard

Parallèlement au changement de statut, la Ville et la régie personnalisée La Scène Watteau – Pavillon Baltard ont signé une convention définissant les relations entre les deux entités, dans laquelle il est précisé les conditions de financement par la commune à la régie.

Pour cela, les missions de service public confiées à la régie personnalisée sont précisées. Elles s'inscrivent dans la politique culturelle de la Ville et visent à répondre aux contraintes d'un service public de qualité : conduire un projet pluridisciplinaire d'une grande exigence artistique, favoriser l'accès à l'art, soutenir la création artistique, inciter à la pratique artistique, contribuer au rayonnement culturel de la Ville.

Vote : unanimité

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Le point sur la cité d'affaires Nogent-Baltard

D'une situation juridique complexe il ressort, qu'à ce jour, sur quatre recours déposés, 3 ont été rejetés par le tribunal administratif. Les discussions annoncées le 23 janvier 2012 ont bien eu lieu. Elles ont permis une évolution du projet notamment en matière de logements, avec pour conséquences prévisibles une diminution des recettes pour la Commune et le Conseil général liées à la fiscalité de l'urbanisme. La Ville reste déterminée à faire aboutir ce projet qui aura des effets bénéfiques sur le paysage urbain, l'emploi, l'activité économique et commerciale, les recettes fiscales. Une présentation du projet amendé sera faite lors du conseil municipal du 9 juillet.

Comment ont été choisis

les pavés de granit de l'espace urbain de La Petite Italie ?

Le chantier d'aménagement de l'espace urbain de la Petite Italie, comme toute commande publique importante passe par appel d'offres et marché public. L'appel d'offres en question a fait l'objet d'un cahier des charges, mentionnant le choix des pavés et de leur pose (lire page 21). En conformité avec le Code des marchés publics, aucune prescription n'a été indiquée concernant la provenance géographique des matériaux ce qui est absolument interdit.

Le prestataire qui a emporté le marché a répondu en proposant des matériaux de qualité et compétitifs au niveau prix.

C'est toute cette démarche que le maire a expliqué au conseil municipal, suite à une polémique lancée sur la provenance (Chine) des pavés.

L'avancement du PLU

L'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) est dans sa phase diagnostic. Un premier document a été produit par le cabinet d'étude. Des modifications ont été demandées au prestataire, des éléments complémentaires tels que l'évolution du Grand Paris et celle du Schéma Directeur de la Région Ile de France, en cours de révision, sont à prendre en compte.

Une nouvelle version sera présentée aux

membres du comité de pilotage début septembre. Le diagnostic définitif sera présenté à l'ensemble des membres du conseil municipal fin septembre 2012.

La majoration de 30 % des droits à construire

Lire page xx.

FAMILLE

Service de paiement en ligne des prestations crèches, accueils de loisirs, cantines, ateliers du soir

La décision de créer ce nouveau service a été motivée par deux objectifs : l'amélioration des services rendus aux familles ainsi que l'amélioration de la facturation et la réduction des impayés. Ce mode de paiement, rapide et facile, est demandé par les familles. Il leur permettra de payer leurs factures à tout moment, sans déplacement à la mairie ou la nécessité d'envoyer un chèque. Côté gestion, les collectivités ayant mis en place le paiement par Internet ont constaté une diminution du nombre d'impayés.

Par ailleurs, les paiements par chèques entraînent des délais importants préjudiciables à une bonne gestion de la trésorerie, et des coûts administratifs de traitement pour le trésor public ou la collectivité en cas de régie. La possibilité de payer par Internet devrait aussi réduire ces modes de paiement et les coûts inhérents à ceux-ci.

Vote : unanimité

Gestion de la restauration scolaire

La Commune de Nogent-sur-Marne a, par la délibération n°10/124 du 5 juillet 2010, décidé de confier à la Société Avenance Enseignement et Santé, la gestion du service public de la restauration scolaire et municipale. Ce traité de délégation doit faire l'objet de deux avenants dont l'un pour les repas de 200 élèves du lycée Branly à l'espace Marie Curie et l'autre pour un ajustement du nombre de repas servis assorti des modalités financières.

Vote : unanimité

Études surveillées

Revalorisation de la participation des familles pour l'année 2012-2013.

Vote : **unanimité**

FINANCES

Approbation du compte administratif 2011, budget général

La Ville de Nogent-sur Marne clôture l'exercice 2011 à + 5 836 606,45 € soit + 4 081 845,33 € en fonctionnement et + 1 754 761,12 € en investissement.

Pour les seules opérations réelles de fonctionnement (dépenses et recettes d'exploitation) l'excédent de l'année s'élève à 5 508 983,00 €.

37 406 986,49 € de dépenses réelles ont été consacrés pour l'exécution des missions de la collectivité (frais d'exploitation - charges de personnel - subventions - intérêts de la dette ...) 12 049 041,17 € de dépenses d'investissement ont été réalisées au cours de l'exercice 2011 dont 10 758 522,16 € au titre des équipements : ➤

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement entre 2010 et 2011 est de + 4,15 % dont + 0,79 % pour les charges à caractère général et + 8,25 % pour les charges de personnel. L'évolution constatée des charges de personnel résulte de la reprise en régie directe des activités du Conservatoire de musique, de la création d'une brigade de nuit de la police municipale, de la mise en place de la vidéo-protection, de l'ouverture de l'espace sportif David Douillet et de l'augmentation des activités du service des sports et des centres de loisirs.

L'engagement a été de ne pas augmenter les taux des taxes municipales, toutefois les recettes réelles augmentent de + 8,49 % par rapport à l'exercice 2010 avec un accroissement du produit des services de + 33,10 %, des impôts et taxes de + 7,12 % grâce à la hausse des transactions immobilières enregistrées sur le territoire communal.

Entre 2010 et 2011, les dépenses d'investissement diminuent de 0,51 % et les recettes augmentent de + 88,58 %. Cet écart s'explique par l'encaissement de deux emprunts l'un signé en décembre 2010 de 3,5 M€, l'autre conclu au

titre de l'exercice 2011 pour 2 M€. Ces emprunts sont destinés à couvrir une part des investissements réalisés en 2010 et 2011.

Vote : **26 voix pour (EANV, NAV),
2 voix contre (NAV).**

Approbation du compte administratif 2001, budget annexe des parkings

Résultat cumulé à fin 2011 en investissement et fonctionnement : 1 149 453,51 €.

Vote : **unanimité**

JEUNESSE

Séjour à Siegburg

Convention de partenariat avec l'Association Nogent Amitiés Internationales pour la mise en place d'un séjour à Siegburg organisé par le service Sport-Jeunesse.

Vote : **unanimité**

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement par secteur

	Fonctionnement	Investissement
Services Généraux	11 186 560,64 €	1 218 004,72 €
Sécurité Salubrité	2 116 823,90 €	765 097,64 €
Enseignement	5 508 560,33 €	617 374,51 €
Culture	2 906 294,74 €	519 117,42 €
Sport et Jeunesse	6 128 937,58 €	1 352 207,33 €
Social	936 170,96 €	8 602,18 €
Crèches	3 652 420,38 €	69 757,49 €
Logement	138 433,24 €	90 000,00 €
Eclairage public	732 950,01 €	490 870,60 €
Voirie	2 016 450,62 €	2 204 612,45 €
Espaces verts	1 359 801,82 €	255 298,30 €
Urbanisme	583 047,58 €	1 256 482,74 €
Dépollution Marie Curie	140 534,69 €	1 911 096,78 €

EANV :

Ensemble, agissons pour notre ville.

NAV :

Nogent avec vous.

PSN :

Progrès et solidarité pour Nogent.

NPPV :

Ne prend pas part au vote.

PROCHAINE

RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

> **Lundi 9 juillet, à 20 heures**

La Scène Watteau - 1, place du Théâtre.

Les résultats des élections à Nogent

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{ER} TOUR

Taux de participation : 75,53 %
Inscrits : 22 178.
Votants : 16 752
Blancs et nuls : 169
Suffrages exprimés : 16 583

Eva Joly : 491 voix - 2,96 %
Marine Le Pen : 1 438 voix - 8,67 %
Nicolas Sarkozy : 6 576 voix - 39,66 %
Jean-Luc Mélenchon : 1 286 voix - 7,75 %
Philippe Poutou : 84 voix - 0,51 %
Nathalie Arthaud : 27 voix - 0,16 %
Jacques Cheminade : 49 voix - 0,30 %
Françoise Bayrou : 1 982 voix - 11,95 %
Nicolas Dupont-Aignan : 252 voix - 1,52 %
François Hollande : 4 398 voix - 26,52 %

2^{ÈME} TOUR

Taux de participation : 79,52 %
[légèrement inférieur à la moyenne nationale].
Inscrits : 22 189.
Votants : 17 644
Blancs et nuls : 633
Suffrages exprimés : 17 011

François Hollande
7 291 voix, soit 42,86 %.

Nicolas Sarkozy
9 720 voix, soit 57,14 %.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Gilles Carrez,
élu député de la 5^{ème} circonscription

1^{ER} TOUR

Taux de participation : 56,49 %
Inscrits : 22 181.
Votants : 12 530
Blancs et nuls : 114
Suffrages exprimés : 12 416

Marc Badel / Divers gauche : 169 voix - 1,36 %
Jessica Perniceni / Le Centre pour la France : 460 voix - 3,70 %
Grégory Gautier / Écologiste : 101 voix - 0,81 %
Caroline Adomo / Parti Socialiste : 3 490 voix - 28,11 %
Gilles Carrez / Union pour un Mouvement Populaire : 5 826 voix - 46,92 %
Sylvette Minnaert / Extrême gauche : 37 voix - 0,30 %
Jean-Marie Rougier / Front National : 906 voix - 7,30 %
Dominique Adenot / Front de gauche : 460 voix - 5,05 %
Lydie Zhu / Divers droite : 75 voix - 0,60 %
Julie Guicheteau / Divers droite : 91 voix - 0,73 %
Marc Arazi / Divers droite : 269 voix - 2,17 %
Nicolas Pétillet / Extrême gauche : 21 voix - 0,17 %
Arnaud Dussud / Europe-Ecologie-Les Verts : 349 voix - 2,81 %

2^{ÈME} TOUR

Taux de participation : 55,45 %
Inscrits : 22 181.
Votants : 12 300
Blancs et nuls : 223
Suffrages exprimés : 12 077

Caroline Adomo / Parti Socialiste : 4 770 - 39,50 %
Gilles Carrez / Union pour un Mouvement Populaire : 7 307 - 60,50 %

Ensemble des résultats de la 5^{ème} circonscription

Caroline Adomo / Parti Socialiste : 45,94 %
Gilles Carrez / Union pour un Mouvement Populaire : 54,06 %, élu.

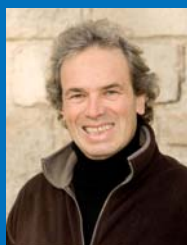


À l'annonce des résultats, Gilles Carrez a déclaré : « Aux Nogentais, je dis merci du fond du cœur, merci à Jacques Martin. Cette élection a reconstruit une équipe qui gagne, avec une union sans faille depuis Roland Nungesser et Michel Giraud, pour lesquels j'ai une pensée ce soir. Je serai candidat à la présidence de la Commission des finances, je travaillerai d'arrache-pied sur les problèmes des finances publiques, et tiendrai un langage de vérité. »

Listes représentées au Conseil municipal

Progrès et Solidarité pour Nogent

3 sièges
Opposition



Michel
Mastrojanni

Rien ne va plus

Non, ce n'est pas le refrain du croupier, dans les rêves de celui qui voudrait transformer sa ville en petit Las Vegas sur Marne, mais le constat inquiet d'une droite nogentaise en perte de vitesse.

Lentement mais sûrement, la gauche - avec les socialistes pour moteur - grignote des positions sur Nogent. A l'élection présidentielle, elle a progressé de près de six points par rapport au même scrutin de 2007, à corps électoral comparable. L'élection législative, en dépit du redécoupage de la circonscription par l'ancienne majorité, n'a pas réellement contredit cette avancée. Pour les Nogentais, voilà une bouffée d'oxygène en vue des prochaines municipales, lorsque le futur candidat sortant - n'en doutons pas - sollicitera leurs suffrages pour un troisième mandat.

Car il faudra bien redonner un jour une gouvernance « normale » à cette ville, qui en a malheureusement perdu le goût. Et se séparer, démocratiquement, d'un maire qui ne sait pas garder la mesure dans ses projets urbains, délaisse le logement social quand c'est devenu une urgente priorité, sature de communication la moindre de ses réalisations,

décide seul de tout, ne souffre pas ses opposants politiques, cumule mandats et indemnités (comme trop de ses pairs hélas !), multiplie les coups médiatiquement douteux, bref règne en monarque sur Nogent.

On le mesure bien dans sa représentation narcissique. En effet, dans quelle autre ville de France se heurte-t-on en tout lieu - abribus, moindre panneau d'affichage - au portrait omniprésent du maire, mine pateline couvant ce qui lui semble sa propriété personnelle ? Une sorte de campagne électorale permanente, à tel point qu'on oublierait presque cette surprenante exception à la décence républicaine.

Bon été à tous.

Michel Mastrojanni

Nogent avec vous

6 sièges
Opposition

Texte non communiqué

Ensemble, agissons pour notre ville

26 sièges
Majorité

Soutenir le commerce de proximité

Avec la crise économique et les difficultés d'un bon nombre de nos concitoyens en matière de pouvoir d'achat, le commerce souffre. Mais le dynamisme commercial d'une ville, la diversité des enseignes et des services, sont indispensables à la vie quotidienne des Nogentais, à une vie locale agréable et équilibrée. C'est pour cela que le maire et la majorité municipale, en plus des actions menées par la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne qui détient la compétence du développement économique, soutient le commerce de proximité et les services par des mesures d'accompagnement.

La première étape de redynamisation du commerce du centre-ville a été franchie l'an dernier, avec l'ouverture des commerces en rez-de-chaussée des nouveaux immeubles de la rue Eugène Galbrun. La seconde est en cours, avec l'installation des commerces de La Petite Italie, associée à la création d'un espace piétons. La troisième est à l'étude et concerne le marché du centre-ville, dont la reconstruction est liée à l'aménagement préalable d'un gymnase, pour lequel le terrain a été trouvé près de la gare

Nogent - le Perreux. Cette réhabilitation complète prévoit l'installation de commerces alimentaires permanents et de services publics relocalisés à proximité du futur marché. À ces opérations, il faut ajouter la récente requalification de notre entrée de ville du côté de la gare de Nogent - Le Perreux et le futur centre d'affaires Nogent-Baltard qui devrait avoir des effets positifs sur le commerce du secteur de la place Leclerc et du bois.

Au quotidien, la municipalité s'efforce d'accompagner les commerçants dans leurs animations, c'est ainsi qu'elle a accepté l'organisation d'une braderie d'automne par l'Union des Commerçants de Nogent (UCN), dont la date reste à définir, et qui sera réservée aux commerces nogentais.

La majorité municipale

20 ans... et toutes ses dents !

À L'OCCASION des 20 ans du programme de promotion de la santé bucco-dentaire en Val-de-Marne, un après-midi de rencontres et d'échanges a été organisé jeudi 29 mars à l'Hôtel du Département.

Après le vernissage d'une exposition revenant sur ces vingt dernières années, des tables rondes entre acteurs de terrain (personnels des crèches, de la protection maternelle et infantile, de santé scolaire et enseignants, personnels communaux, associatifs) ont ponctué cet après-midi, abordant différentes thématiques du programme départemental de prévention bucco-dentaire I

Se former aux premiers secours

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE - Vallée de la Marne propose des formations aux premiers secours (PSC1) une fois par mois, sur deux jours (samedi et dimanche). Prochaines sessions les 28 et 29 juillet et les 25 et 26 août I

Plus d'infos : 38, bd d'Alsace Lorraine - Tél. : 01 43 24 07 44.
valleedelamarne.croix-rouge.fr

Pharmacies de garde de jour

8 juillet	Crouchet 33, bd Alsace Lorraine - Le Perreux	01 43 24 41 54
14 juillet	Lemître 162, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent	01 48 71 13 56
15 juillet	Ciszewski 4, rue Hoche - Nogent	01 43 24 51 91
22 juillet	Korchia 32, bd Gallieni - Nogent	01 48 73 01 47
29 juillet	Abhissira 137 bis, avenue Pierre Brossolette - Le Perreux	01 43 24 08 18
5 août	Dana 102, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent	01 48 73 02 94
12 août	Nop - Pharmacie du marché 140, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent	01 48 73 05 18
15 août	Roby 25, Grande Rue Charles de Gaulle - Bry	01 48 82 28 07
19 août	Leandri 106, avenue du Général de Gaulle - Le Perreux	01 43 24 20 93
26 août	Nop 9, avenue Georges Clemenceau - Nogent	01 48 73 01 76
2 septembre	Schemoul 83, Grande Rue Charles de Gaulle - Nogent	01 48 73 02 64

Prévention solaire dans les écoles

L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY, 1^{er} centre de lutte contre le cancer en Europe, a développé une action de prévention solaire sur son territoire de santé, le Val-de-Marne. Au cours des mois de mai et juin, des infirmières de l'Institut, en collaboration avec le Pôle Citoyen de Cancer Campus et l'Université Paris Dauphine, sont allées à la rencontre de 550 enfants de CP dans une dizaine d'établissements scolaires, dont l'école Albert de Mun à Nogent, afin de les sensibiliser aux dangers du soleil. Au cours de ces entretiens, chaque élève a reçu un kit «prévention» constitué de crème solaire, lunettes de soleil, chapeau, T-shirt, puis ont délivré des conseils pratiques pour profiter du soleil en toute tranquillité.

Pour mesurer l'efficacité de cette action dans le temps, les infirmières de l'Institut Gustave Roussy mèneront un travail de suivi des enfants jusqu'en fin de CE1 par le biais de questionnaires. Ce travail de recherche est soutenu par le Comité du Val-de-Marne de la Ligue nationale contre le cancer, le pôle de prévention Epidaure et la société Malakoff Médéric qui ont souhaité manifester à cette occasion leur engagement dans la lutte contre le cancer.

« Si les trois missions premières de l'Institut Gustave Roussy sont le soin, la recherche et l'enseignement en cancérologie, il apparait aussi évident que la prévention fait pleinement partie de la demande de soin », explique Olivia Ribardièrre, cadre de santé à l'Institut et chef du projet prévention solaire. « L'objectif de cette action est de sensibiliser très tôt les enfants en leur expliquant comment profiter du soleil sans prendre de risque, pour espérer, un jour, voir le nombre de cas de mélanome diminuer en France. »

Selon L'Institut national de veille sanitaire (INVS), les projections d'incidence et de mortalité du mélanome sont de près de 10 000 nouveaux cas et de plus de 1 600 décès pour l'année 2011.

Cette campagne de prévention a trouvé le soutien de nombreux partenaires, parmi lesquels le Conseil général du Val-de-Marne, l'Éducation Nationale et particulièrement l'Académie de Créteil I

www.igr.fr



Additif au Guide de Nogent 2012

En complément à la parution du Guide de Nogent 2012, nous vous informons que Maître Joanick Alis, avocat au Barreau du Val-de-Marne, dispose d'un bureau secondaire situé à Nogent-sur-Marne. Ce cabinet secondaire ne figurait pas sur la liste des avocats domiciliés à Nogent-sur-Marne, présente sur le site Internet de l'ordre des avocats du Barreau du Val-de-Marne.

Me Joanick Alis. Résidence les chênes. 59, avenue de la Source.
Tél. : 01 41 95 00 18.

Opération tranquillité vacances

Vous souhaitez partir en vacances l'esprit tranquille : signalez vos dates d'absence au commissariat de police nationale ou au poste de police municipale qui participent conjointement à l'Opération tranquillité vacances. Des rondes seront organisées pour veiller sur votre domicile.

Police nationale :
3, avenue du MI de Lattre de Tassigny. Tél. : 01 45 14 82 00.

Police municipale :
10, rue Paul Doumer. Tél. : 0 800 0 94130.

Fermetures estivales des services

HÔTEL DE VILLE (ÉTAT CIVIL - AFFAIRES GÉNÉRALES)

Fermeture les samedis 4, 11 et 18 août.

AGENCE POSTALE COMMUNALE - 6 RUE HOCHÉ

Fermeture du lundi 6 août au samedi 25 août inclus. La poste centrale rue Gallieni reste ouverte tout l'été.

BIBLIOTHÈQUE CAVANNA

Fermeture le samedi 11 août et le mardi 13 août (la bibliothèque est fermée le lundi).

Chiens guides d'aveugles

Du 24 au 30 septembre, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) organise une Semaine du chien guide d'aveugle. Dans ce cadre, l'École de Paris et Région parisienne propose une journée portes ouvertes le dimanche 30 septembre, de 10 h à 18 h. Depuis 60 ans, les écoles de chiens guides d'aveugles de France permettent aux personnes déficientes visuelles de bénéficier gratuitement d'un chien guide. Si plus de 200 chiens sont remis chaque année, seule une personne sur cent bénéficie de cette aide précieuse.

École de chiens guides pour aveugles et malvoyants de Paris et Région Parisienne
105, avenue de Saint-Maurice, 75012 Paris.
Tél. : 01 43 65 64 67
www.paris.chiensguides.fr

Contre l'abandon des animaux de compagnie

Afin de réduire les abandons de chiens et de chats pendant les vacances d'été, l'Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie (AFVAC) organise pour la 27^{ème} année la campagne « ils partent avec nous ». Celle-ci a pour objectif d'aider les possesseurs de chiens et de chats à préparer les vacances de leur animal de compagnie.

www.ilspartentavecous.org

Un job d'été pour la retraite

Le premier salaire perçu par les jeunes pendant leurs vacances d'été peut être validé pour leur retraite. La cotisation vieillesse prélevée sur le premier job d'été salarié permet d'ouvrir à l'Assurance retraite Île-de-France un compte qui servira au calcul de la retraite.

En 2012, un salaire de 1 844 euros brut permet de valider un trimestre d'assurance au régime général, même si ce salaire a été perçu en un seul mois.

Deux situations sont possibles : **soit le jeune connaît déjà son numéro de sécurité sociale** (via le régime des étudiants par exemple), il doit le communiquer à son employeur qui l'inscrit dans sa déclaration d'embauche et c'est sous ce numéro qu'un compte retraite sera ouvert ; **soit il ne connaît pas son numéro de sécurité sociale**, l'employeur fait alors une demande d'identification à la Sécurité sociale via la déclaration d'embauche. Lorsque le numéro sera communiqué au salarié, celui-ci devra en informer tout autre futur employeur.

Dans les deux cas, le salaire brut soumis à cotisations pour l'Assurance retraite est reporté sur le compte retraite du jeune salarié et un ou plusieurs trimestres d'assurance peuvent être validés.

NUMÉROS UTILES

HÔTEL DE VILLE - 01 43 24 62 00

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30,
vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

Samedi de 8 h 30 à 12 h : État civil, Élections, Affaires générales.
Maison de la Famille (1^{er} samedi du mois de 8 h 30 à 12 h sauf vacances scolaires)

SERVICES TECHNIQUES
01 43 24 62 92

MAISON SOCIALE
01 48 71 52 40

SÉCURITÉ URBAINE
Police municipale :
0 800 0 94130
Police nationale : 17

Sapeurs-pompiers : 18

ÉTAT CIVIL

Mars-avril

Naissances

Lina ABBASSI, Perle ABITBOL, Salomé ABOUZDID, Gaël ALBA SALVATIERRA, Siham ALIEV FOURNIER, Naomie BAILLET, Amélia BATONON, BELHACHEMI Sirine, Clara-Jane BENAYOUN, Charlie BENHAMOU, Axel BERTIN, Ilona CACHETAS, Noémie CANEVET, David CÂNTA, Lise CAOUREN, Mohamed-Jibril CHEBBI, Youssra CHERIFA, Naomie CHIBANE GRINBERG, Achille CLARKE de DROMANTIN, Armand COLLART-DUTILLEUL, Arthur CORBLIN, Charlie COSTE EL AKARI, Michel CUCEREAVIL, Taïna DACLINAT, Milhan DEBUSNE, Mathis DELIVRÉ, Liliane DIARRA, Khalisa DI STEFANO, Malle DRAME, Chiara EJJAWI, Elya FERREIRO ORCHILLES, Raphaël GARNIER PIEDIMONTE, Nelly GAUTIER, Julien GIBIELLE, Constance GONÇALVES, Juliette GUICHERD, Ambre HAUSWIRTH, Ilyan HOUACINE, Clémence JACQUET FÉROLE, Anna JAN, Liv KERN, Clara LAFFIN, Audrey LE GUYADER, Bérénice LEJAY LOREAU, Jonas LELLOUCHE, Océane LEROUX POLONET, Zachary LESCOT, Cassandre LOUAT, Amaury LOUET TOUBA, Malle MACALOU, Valentin MAILLARD, Agathe MARPILLAT, Daphné MARQUES REJON, Anton MASSE, Glowria MBAPPE, Alice MOIGNARD, Stella MOLLICONE, Maxence MONTAGNER, Alessandro MORIN DA SILVA, Ana MUHIC, Noé MUMAN FERON, Liron PARIENTE BALOUKA, Raphaël PAU-MONTERO, Léon PERDRIX, Lucien PICHARDIE, Clovis PIFFERI, Constantin PLOUHINEC, Chloé PRADEAU, Julie RASOLOFOMIADANA, Jade RIBEIRO DA SILVA, Jonaël ROMAIN, Pierre ROQUEFEUIL, Eloïse ROUCHÉ, Clémence ROUET, Léa ROZE, Sophia Camille RUIZ, Noa SAMAMA, Laël SAINT-HILAIRE, Roy SAYADA, Lisandre SCAGLIA, Elon SELLAM, Naël SIMMELIDE, Émilie SIMON MATHONNET, Ely SOUFFIR, Timothé TEXIER, Romane THEULET-LUZUÉ, Leonardo URBAIN, Georgina VILLE, Lenny VIRAPIN.

Mariages

Delphine ZURCHER et Vincent AUBERT, Laetitia HOUVERTUS et Arnaud DUMAND, Estelle PALENI et Amélien MARTIN, Pénélope AUVRAY et Guillaume LEMAIRE, Blandine BONAN et Mohamed BARKAT, Man Wai FOK et Sébastien BROTTET, Pierre-Emmanuel FORTUNE et Fanny BLOCHER, Philippe ANTUNES et Sabrina DE ARAUJO, Daniel BROUQUET et Sophie NEDOUNDEJIANE, Romain CHIESA et Solenne GASPEL, Samuel LOUIS-ROSE et Nathalie VAËL, Matthew ROSSNER et Hoang NGO, André CORREIA et Lilia MAILLARD, Rémi GARNIEL et Rebecca CHARLES, Xavier VANCRAEYENEST et Laëticia ROLLAND, Martial DESCOINS et Marie-Hélène MAZZUCCO, Tamer RAZIN et Valérie FARAG AMER.

Décès

Christiane COUTAT épouse MAIGNANT 84 ans [T], Marie GRANDIDIER 82 ans [T], Denise CLADÉ veuve BOITTIAUX 75 ans [T], Andrée BILLETTE veuve LESPRI 100 ans, Colette RUELLÉ 76 ans [T], Marie Anne SING veuve CAËR 84 ans [T], Simonne PIATTE veuve LE GALLOU 91 ans [T], Maurice AUDOUSSET 90 ans, Jean-Claude BIRON 63 ans, Joseph LE LUEL 82 ans [T], Denise DRIANCOURT veuve GRENIER-GODARD 91 ans [T], Jeanne LOUSSERT 87 ans [T], Raymond BOISSEAU 87 ans, Laurence DUPAU 48 ans [T], Francis CARRIER 63 ans [T], Frédérique OESCH épouse SAIDAH 44 ans [T], Gérard PELLEMÈLE 65 ans, Jean MALOBERTI 95 ans [T], Jean-Jacques JOUET 48 ans [T], Geneviève RIETSCH épouse SAPIN 88 ans [T], Michel CORIÉAS 75 ans [T], Mahamadou SANGARÉ 60 ans [T], Lucienne DUVERNAY épouse BROUSMICHE 91 ans [T], Ernest FERRER 87 ans, Georges AGNIEL 88 ans [T], Denise FRÉCAUT veuve SURAND 84 ans [T], Jean SAROMONT 85 ans [T], Odile FIARD épouse DUCHENET 89 ans [T], Huguette JOBAS 70 ans, Patrice QUINTAINE 63 ans [T], Yoland BRULÉ veuve DERCLE 91 ans [T], Céline ANGOT 40 ans, Benjamin COUREL 12 ans [T], Georges AKEL 67 ans [T], Émilie FERRAND 84 ans, Jacqueline BODY 91 ans, Diran GUREGHIAN 82 ans [T], Danièle MOREAU épouse LARTIGUE 51 ans, Victor KATANE 59 ans, Anne-Maria D'ANGELO veuve CARAVANO 67 ans [T], Jacqueline LAMBERT veuve ROLLAND 85 ans.

Ils nous ont quittés



GEORGES AGNIEL,

co-inventeur de la grotte de Lascaux

Nogent a perdu une personnalité attachante, discrète et modeste en la personne de Georges Agniel, décédé le 3 mai à l'âge de 88 ans.

Né à Paris, le jeune Georges retournait chaque année en Dordogne, plus précisément à Montignac, pays de sa mère. C'est ainsi qu'un heureux hasard lui a fait découvrir le célèbre site préhistorique de Lascaux, le 12 septembre 1940, en compagnie de trois de ses camarades Marcel Ravidat, Jacques Marsal et Simon Coencas (le seul toujours en vie).

Trois mois après cette découverte, Georges Agniel a rencontré Madeleine, qui avait alors 12 ans, qui sera sa marraine de guerre (engagé dans la Première armée Rhin et Danube en 1944) et qu'il épousera en 1947. Le couple qui allait fêter ses 65 ans de mariage a eu un fils Jean-Marc et deux petits enfants. Sorti avec un CAP en poche de l'école industrielle rue Bauj'n de Perreuse, Georges Agniel a fait une longue carrière de dessinateur industriel et de technicien, jusqu'à sa retraite en 1983.

Naturellement, il n'avait pas oublié Lascaux, il retournait régulièrement à Montignac, notamment pour les grands anniversaires de cette brillante découverte, le dernier en date étant le 70^{ème} anniversaire en 2010 aux côtés du président de la République. En 2011, Georges Agniel a été promu au rang d'officier de l'Ordre des Arts et Lettres, une décoration remise par Frédéric Mitterrand, alors ministre de la Culture.

Le maire de Nogent lui avait décerné la médaille de la Ville en 2007. Georges Agniel sera fait citoyen d'honneur de Nogent à la rentrée de septembre, son nom sera gravé sur la plaque de marbre de l'Hôtel de Ville.



FRÉDÉRIC HUIJBREGTS,

photographe

Artiste-photographe né à Suresnes en 1956, Frédéric Huijbregts a collaboré pendant plusieurs années avec la presse généraliste et spécialisée (Vogue, Télérama, Figaro Madame, L'Équipe...), la publicité et l'édition.

Ce grand complice de Willy Ronis a réalisé de nombreux portraits de célébrités (Serge Gainsbourg, Françoise Sagan, Fabrice Luchini, Francis Huster et tant d'autres). Il est également le cofondateur des éditions Terre Bleue pour lesquelles il a réalisé sept ouvrages de photographies relatant ses voyages autour du monde. Ses photographies, et en particulier ses portraits, ont été exposées en France et en Europe.

Il a choisi de nous quitter, le samedi 24 mars, dans son atelier de Nogent |

Votre jardinerie à Bry sur marne



Parking gratuit

Vernature

Jardinerie - fleuriste - outillage - Animalerie

32 avenue de Rigny - Bry sur Marne - 01 48 81 00 22

Du mardi au samedi : 8h - 12h30 / 14h - 19h30 et dimanche : 9h - 12h30

La Maison du Placard

Rangement sur mesure, dressing, placard, bibliothèque,
sous-pente, sous-escalier et bien d'autres.



Créateur de Rangement

203, av. Pierre Brossolette • 94170 Le Perreux-sur-Marne

Du mardi au samedi • 10h-12h / 14h-19h

Sur rendez-vous le lundi au 06 12 98 66 57

Installé à Nogent depuis 20 ans

SERRURERIE

53 rue Lequesne - 94130 NOGENT-SUR-MARNE



Fichet-Bauche
Revendeur agréé de mobilier de sécurité
DEPUIS 1825



DÉPANNAGE URGENT

01 48 76 55 56

Protégez vos biens....

choisissez le N°1

Blocs portes & Blindages Portes de garages

Volets roulants MOTORISATIONS **Coffres-forts** SERRURES

STORES EXTERIEURS & INTERIEURS Fenêtres PVC & Alu ALARMES



www.abaval.fr

contact@abaval.fr

Clubmoving

Bouger, c'est vivre !

*Fitness • Cardio • Musculation • Bien-être
Studio Pilates • Piscine • Yoga • Zumba...*



Siret : 4298247900019

UNE NOUVELLE IDÉE
de ma santé !

Salle entièrement
climatisée
Cours Non Stop
7J/7

NOUVEAU
OUVERTURE
LE DIMANCHE
jusqu'à 17h !

Matériel Wellness
Haut de gamme



PRIX PROMO TOUT L'ÉTÉ

MOVING BOUGE

Le club Moving de Nogent se refait une beauté

- Vestiaires neufs • Nouveau matériel Wellness "Kinesis"
- Matériel cardio avec écran télé • Studio Pilates rénové

NOGENT-SUR-MARNE
17 bis, Boulevard Gallieni

01 48 73 15 22
www.moving-nogent.fr